

# Rapport d'activité 2024

## conseil supérieur de l'éducation aux *Médias*



# Mot d'introduction du Président

L'année 2024 a été marquante pour l'éducation aux médias. En effet, un nouveau décret a été voté au mois de mai, par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui renforce le secteur dans la foulée du plan mis en place par le Gouvernement durant la législature. Il pérennise des actions expérimentées telles que la *Semaine annuelle de l'éducation aux médias*, les *Rencontres des professionnel.le.s du secteur* ou les appels à projets destinés aux public hors enseignement. Il revoit la composition du CSEM en intégrant de nouveaux acteurs, renforce la place des secteurs de la Jeunesse et de l'éducation permanente et confirme le rôle et la composition de la Direction d'appui créée en 2020. Enfin, il prévoit la reconnaissance de 3 nouveaux Centres de ressources dévolus au secteur associatif, sans toutefois inscrire leur financement à ce stade.



Dans la foulée, le CSEM a publié un Mémoire en vue des élections de juin. Il a adressé au monde politique plusieurs recommandations telles que le renforcement de la mise en valeur de l'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc commun, l'importance de la formation initiale et continue des enseignant·e·s et des acteurs de l'éducation tout au long de la vie, le soutien à la recherche et à la réalisation d'enquêtes sur l'usage médiatique des jeunes ainsi qu'une meilleure prise en compte des enjeux internationaux.

## Des enjeux internationaux

Dans ce domaine, deux actions significatives ont été menées en 2024. D'une part, la co-organisation avec le partenaire de la Communauté flamande, Mediawij, d'une conférence internationale dans le cadre de la Présidence Belge de l'Union européenne. Elle a réuni près de 400 participant·e·s issu·e·s de 43 pays. Plus de 40 ateliers et conférences ont permis d'échanger sur des pratiques, des réflexions plus théoriques et des témoignages particulièrement riches sur des thèmes tels que la désinformation, la place de l'éducation aux médias dans les curriculums ou les enjeux de l'intelligence artificielle.

D'autre part, à l'occasion du 19e Sommet de la Francophonie, le CSEM s'est associé à 6 partenaires de différents pays (Cameroun, Côte d'Ivoire, France, Québec, Sénégal et Suisse) pour créer le premier réseau francophone d'éducation aux médias et à l'information (REFEMI). Ce réseau a pour ambition de partager le plus largement possible une approche qui repose sur le développement de l'esprit

critique et de la citoyenneté active, afin d'enrichir une culture citoyenne commune au sein de l'espace francophone. Il prévoit notamment l'élaboration d'un plaidoyer commun afin de renforcer l'impact des actions locales, de créer des synergies permettant de toucher un public plus large et d'apporter plus de réponses aux besoins éducatifs des différentes régions francophones.

## De nouveaux outils

Pour favoriser la mise en œuvre de l'éducation aux médias, le CSEM a réalisé cette année plusieurs nouveaux outils. Dans le cadre de l'entrée en vigueur progressive des nouveaux référentiels du Tronc commun, il a rédigé une publication à l'attention des enseignant·e·s de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> primaire. Suite à l'enquête réalisée en 2020, une nouvelle enquête intitulée *#Génération2024* a été menée sur les pratiques et habitudes des jeunes, leurs relations aux écrans, leurs rapports à la technologie, à Internet, aux réseaux sociaux ou encore aux jeux vidéo. Elle a permis de fournir des tendances chiffrées objectives susceptibles d'orienter des stratégies éducatives, d'enrichir le travail des professionnel·les de l'éducation aux médias, tout en informant chaque parent et citoyen·ne intéressé·e sur ces questions.

La rentrée scolaire 2024 a également été marquée par un débat autour de l'interdiction du smartphone dans les établissements scolaires. Un nouveau numéro de la collection "Éclairages" propose une réflexion sur les enjeux qui traversent cette interdiction et développe le positionnement du CSEM. Enfin, une nouvelle collection d'outils pédagogiques à l'atten-

tion directe des élèves de l'enseignement obligatoire est en cours de création, sous l'intitulé "Actimédia". Un numéro pilote sera consacré à la protection des données et réalisé en collaboration avec l'Autorité de la protection des données et la RTBF.

## Défis pour 2025

Lors de l'adoption du nouveau décret, le CSEM a souligné qu'il était indispensable de déployer des actions et de lancer de nouvelles initiatives. Une attention particulière doit être portée au développement des intelligences artificielles, aux enjeux liés aux phénomènes de cyberharcèlement, au développement des propos haineux sur les réseaux sociaux, aux représentations médiatiques stéréotypées problématiques, aux développements des pratiques vidéoludiques, à la désinformation et aux théories du complot ainsi qu'à leur propagation sur les réseaux sociaux, aux discriminations de genre, à l'impact des influenceur·e·s, etc.

Pour rencontrer ces enjeux, de nouveaux moyens seront nécessaires. Dans ce cadre, la création des trois nouveaux centres de ressources prévus par le décret représente une urgence que le CSEM souhaite voir réellement prise en compte par le nouveau Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Paul De Theux, Président

# 2024 en un coup d'œil

## Semaine de l'éducation aux Médias

→ **233** activités

+ de **4000** jeunes ont pu en bénéficier.

## Mission du CSEM

Promouvoir l'éducation aux médias et favoriser l'échange d'informations entre tous les acteurs concernés par l'éducation aux médias en FWB.



## Ouvrir Mon Quotidien

**1653** établissements scolaires se sont inscrits aux opérations **Ouvrir mon quotidien papier & numérique.**



## Bilan plan EAM :

- Un **nouveau décret**
- La **structuration** de l'EAM dans les référentiels du **Tronc commun**
- **Création de nouvelles opérations annuelles**
- **Organisation récurrente** d'un **appel à projets** destiné à toucher des **publics hors scolaires**
- **Renforcement** de la **promotion** de l'EAM

**1 prix du mémoire & 1 TFE** décernés

## Appel à projets scolaires

→ **10** projets sélectionnés

## Appel à projets hors scolaires

→ **11** projets portant sur les **intelligences artificielles** ont été subventionnés.

## Collaborations

**BETTERNET** → Le centre belge pour un internet plus sûr

**EDMO BELUX** → hub de lutte contre la désinformation

Création du **REFEMI**  
→ le réseau EAM de la Francophonie

**Présidence belge** de l'UE

## Appel à projets du secteur Jeunesse

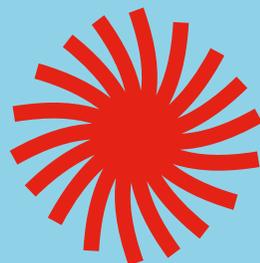
**18** projets sélectionnés

## Écran Large sur tableau noir (ELTN)

**133.764** entrées en salle.

## Promotion & production

- **1** brochure pédagogique P3-P4
- **1** "Éclairages" sur l'interdiction du smartphone à l'école
- **4** nouvelles vidéos de sensibilisation



## Journalistes en classe

**512** rencontres ont été organisées dans les écoles et les associations.



## Site web

**113.600** pages vues  
**76.670** visiteurs uniques

## Réunions et groupes de travail

Plus de **25** réunions de GT ont été organisées  
**8** réunions plénières du Conseil

## Formations

**218** journées de formation

ont été organisées par les centres de ressources en éducation aux médias.

Elles ont touché **3025** participant·e·s.

## Budget

Le budget total pour 2024 est de **1.281.896,9 €**

Un budget complémentaire de **710.000 €** a été consacré au plan "éducation aux médias".

# table des matières

1

## chapitre 1

<b>Promotion et diffusion de l'éducation aux médias</b>	<b>8</b>
1.1 Introduction	9
1.2 Les outils de communication	9
1.3 Un nouveau logo	10
1.4 Création de capsules vidéo de communication et de sensibilisation	
1.5 Un répertoire de l'éducation aux médias	10
1.6 Un répertoire des formations	10
1.7 Le prix du mémoire et du TFE	11
1.8 Les salons	12

2

## chapitre 2

<b>Renforcement de l'EAM</b>	<b>14</b>
2.1 Bilan du Plan EAM	15
2.2 Nouveau décret	16
2.3 Appel à projets hors scolaires	18
2.4 Semaine EAM 2024	19
2.5 Rencontre des professionnel.le.s 2024	21

3

## chapitre 3

<b>Les projets et initiatives du CSEM</b>	<b>22</b>
3.1 Les dispositifs particuliers du décret de 2008	23
3.1.1 Introduction	23
3.1.2 Projets scolaires d'éducation aux médias	23
3.1.3 Ouvrir Mon Quotidien	25
3.1.4 Journalistes en classe	26
3.1.5 Ecran large sur tableau noir	27
3.1.6 Les centres de ressources en éducation aux médias	28
3.2 Initiatives et collaborations	29
3.2.1 Betternet	29
3.2.2 Le projet " Questions vives "	30
3.2.3 Les collaborations avec la RTBF	30
3.2.4 L'appel à projets du service jeunesse	31
3.2.5 Journée des hautes écoles	32
3.2.6 Participations internationales	32
3.2.7 Participation et auditions du CSEM	34
3.2.8 Présidence belge de l'UE	35
3.2.9 Intervention dans les médias	35

# 4

## chapitre 4

<b>Des productions et des ressources</b>	<b>36</b>
<b>4.1</b> Les ressources publiées en 2024	37
4.1.1 <i>Éducation aux médias et tronc commun : des activités à vivre en P3/P4</i>	37
4.1.2 <i>Éclairages sur l'interdiction du smartphone</i>	37
4.1.3 <i>Ressources de la Semaine EAM</i>	38
4.1.4 <i>Actimédia</i>	38
4.1.5 <i>Transperceneige</i>	39
4.1.6 <i>Enquête #Génération2024</i>	39
<b>4.2.</b> Les autres ressources toujours disponibles	39
4.2.1 <i>Une première approche de l'éducation aux médias</i>	39
<i>L'éducation aux médias en 12 questions</i>	39
<i>Vivre ensemble dans un monde médiatisé</i>	40
4.2.2 <i>Enseigner l'éducation aux médias</i>	40
<i>Collection " Tronc commun "</i>	41
4.2.3 <i>Aborder une thématique spécifique</i>	41
<i>La collection " Repères "</i>	41
<i>La collection " Éclairages "</i>	41

# 5

## chapitre 5

<b>Les travaux du CSEM</b>	<b>42</b>
<b>5.1</b> Introduction	43
<b>5.2</b> GT " Enseignement "	44
<b>5.3</b> GT " Médias d'information "	44
<b>5.4</b> GT " Usages médiatiques "	45
<b>5.5</b> GT " Audiovisuel "	45
<b>5.6</b> GT " Parentalité "	45

# 6

## chapitre 6

<b>Organisation, fonctionnement et budget du CSEM</b>	<b>46</b>
<b>6.1</b> Organisation et fonctionnement du CSEM	47
6.1.1 <i>La composition du Conseil</i>	47
6.1.2 <i>Un bureau et une direction d'appui</i>	47
6.1.3 <i>Réunion plénière</i>	47
<b>6.2.</b> Les avis du conseil	48
<b>6.3.</b> Comptes et budgets	49
6.3.1 <i>Le budget des opérations prévues par le Décret</i>	49
6.3.2 <i>Le budget de fonctionnement du Conseil</i>	49
6.3.3 <i>Le budget de mise en œuvre du plan " éducation aux médias "</i>	50

# chapitre 1

## promotion et diffusion de l'éducation aux **Médias**



## 1.1 Introduction

Parce que la visibilité de nos actions est aussi liée à notre image, l'année 2024 aura été marquée par le début du travail de refonte de l'image du Conseil supérieur de l'éducation aux médias.

Après plusieurs années sans véritable identité visuelle, le CSEM devait moderniser et professionnaliser son image à travers l'ensemble de ses supports de communication. Il a, pour cela, fait appel à une agence de graphisme pour la création d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique afin d'avoir une identité visuelle cohérente et attractive pour renforcer sa visibilité.

Parallèlement, l'équipe du CSEM a entamé, fin de l'année 2024, un travail " UX design " avec la société Deloitte afin de rendre son site web plus optimal en termes d'accès à ses contenus, d'ergonomie et de design.

La promotion de l'éducation aux médias a également continué d'être renforcée par notre présence sur le terrain avec nos différents événements comme la *Semaine de l'éducation aux médias* dans les écoles et le secteur jeunesse (voir 2.4). Le succès et l'engouement rencontrés lors des deux éditions de la Semaine de l'EAM ont considérablement augmenté la visibilité du Conseil.

Le CSEM a aussi continué à rendre accessibles et visibles ses différents outils et productions. Ceux-ci ont été mis en évidence lors d'événements tels que les *Rencontres des professionnel-le-s de l'éducation aux médias* (voir 2.5) ou encore lors de la participation au salon SETT, et ce afin de toucher une large variété de publics : le secteur de l'enseignement obligatoire ainsi que de l'enseignement supérieur et universitaire, de la jeunesse, de l'éducation permanente, de la presse et des médias, mais aussi le grand public, en ce compris les parents.

## 1.2 Les outils de communication

Le CSEM dispose d'une gamme assez complète et interactive d'outils de communication : un site web, l'envoi régulier de lettres d'information et une présence sur différents réseaux sociaux : Facebook, X et LinkedIn. On constate que la dynamique est bien en place et que grâce à ces outils, le Conseil peut diversifier les formes de communication et toucher différents publics.

### Le Site internet

Le site du CSEM est devenu une réelle plateforme offrant à son public une diversité de contenus comme des ressources, des actualités, des opérations, des fiches pédagogiques, des expériences de terrain, des outils pratiques répondant à des problématiques spécifiques, des capsules vidéo de sensibilisation, etc. En 2024, [le site du CSEM](#) a été constamment alimenté par diverses actualités ainsi que par de nouveaux outils pédagogiques.

En 2024, près de **113.600 pages ont été vues** et plus de **76.670 visiteurs uniques** sont venus sur le site.

### La lettre d'information

La publication et l'envoi régulier de lettres d'information à nos abonné-e-s ont plusieurs avantages. Elles permettent de promouvoir l'identité du CSEM et d'informer sur les actualités et les nouvelles ressources. Elles permettent également, via des liens hypertextes, de générer du trafic sur le site web et, via un partage automatisé, d'améliorer la visibilité de ses pages sur les réseaux sociaux.

Plus de 6000 personnes reçoivent les actualités liées au CSEM et à l'éducation aux médias en général. Le CSEM possède une base de données de plus de 9000 adresses en fonction des publics auxquels s'adressent ses événements. En 2024, le CSEM a changé de plateforme d'e-mailing afin de se professionnaliser.

## Les réseaux sociaux

Le CSEM est présent sur Facebook, X et LinkedIn. Son nombre de followers augmente d'année en année. Facebook a atteint plus de 1000 abonné.e.s, X regroupe près de 650 abonné.e.s et malgré la nouveauté du compte LinkedIn, celui-ci touche plus de 500 abonné.e.s. L'ensemble de l'actualité du CSEM fait l'objet d'une publication parallèle sur nos réseaux sociaux.

### 1.3 Un nouveau logo

Fin 2024, le CSEM a lancé un marché public portant sur la création d'une nouvelle identité visuelle qui incluait un nouveau logo ainsi qu'une charte graphique. Jusqu'ici, le CSEM ne bénéficiait pas d'une véritable identité visuelle. Le logo et les quelques éléments graphiques avaient été conçus en interne sans véritable réflexion. Dans ce contexte, le CSEM a souhaité s'adjoindre les services d'une agence de graphisme pour moderniser son image. Le travail s'est terminé au début de l'année 2025 et la nouvelle identité a été dévoilée au mois de février 2025.



### 1.4 Diffusion de capsules vidéo

Pour visibiliser ses missions et ses initiatives, le CSEM diffuse, depuis 2022, une série de capsules vidéo réalisées par une société externe.

Ainsi, trois capsules expliquent ce qu'est l'éducation aux médias, le rôle et le fonctionnement du CSEM et les initiatives qu'il soutient. Outre ces capsules généralistes, une série de capsules viennent illustrer les thématiques de chacun des carnets de la collection " Repères ".

8 capsules sont déjà parues en 2022 sur des sujets tels que le cyberharcèlement, les jeux vidéo, les influenceur-euse-s, les fake news...

En 2024, **4 nouvelles capsules ont été diffusées** : *la protection des données personnelles, l'impact des réseaux sociaux sur la démocratie, l'impact du web sur la vie affective et sexuelle des jeunes et l'impact environnemental des usages numériques*. Elles ont été publiées sur le site du CSEM et, comme pour les vidéos précédentes, elles sont également mises à la disposition de la RTBF, des médias de proximité, de la plateforme E-Classe ou tout autre partenaire qui en fait la demande.

### 1.5 Un répertoire de l'éducation aux médias

Depuis le mois de mai 2022, le CSEM dispose [d'un répertoire des opérateurs en éducation aux médias](#) au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur son site Internet.

Ce répertoire a pour objectif de rassembler, en un seul lieu, l'ensemble des opérateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui proposent des activités ou des projets d'éducation aux médias en milieu scolaire ou non scolaire, en éducation permanente, dans les secteurs de la jeunesse ou de la petite enfance, dans les secteurs culturels ou dans les médias.

Cet outil doit permettre aux différentes catégories de publics (enseignant-e-s, éducateur-ric-e-s, animateur-ric-e-s, formateur-ric-e-s, parents...) de trouver rapidement, grâce aux filtres et à la géolocalisation, un opérateur répondant à leurs besoins en éducation aux médias : formation, animation, documentation, matériel, production, soutien... Il sera retravaillé en 2025 afin de le rendre plus efficace et complet.

## 1.6 Un répertoire des formations

Afin de promouvoir l'éducation aux médias et de favoriser l'échange d'informations entre tous les acteurs et organismes concernés, le site du CSEM recense [les formations disponibles en matière d'éducation aux médias en Fédération Wallonie-Bruxelles](#). Celui-ci est mis à jour et complété entre septembre et juin de chaque année afin de permettre d'avoir une vision la plus complète possible de l'offre de formations en Fédération Wallonie-Bruxelles entre septembre et juin. Il reprend les formations à destination des enseignant·e·s, tous réseaux confondus, des formateur·rice·s, des professionnel·le·s du secteur de la Jeunesse et de l'éducation permanente.

## 1.7 Le prix du mémoire et du TFE

Le CSEM récompense chaque année un travail de fin d'études (TFE) d'enseignement supérieur de type court en catégorie pédagogique et un mémoire de deuxième cycle universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long qui apportent une contribution originale à l'éducation aux médias, en ce compris les médias numériques. Par cette initiative, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias souhaite encourager et donner de la visibilité aux recherches en matière d'éducation aux médias. Le prix, d'une valeur de 2000 €, est décerné au mois de décembre lors de la Journée de la recherche de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**Pour cette édition 2024, le Conseil a reçu 7 travaux. Il s'agissait de 6 mémoires universitaires et de 1 TFE.**

Un Comité de sélection composé de représentant·e·s des universités, des Hautes Écoles et d'autres membres du Conseil a été constitué.

À l'issue de la procédure, le jury de sélection a proposé au Conseil d'attribuer le **prix du mémoire** à **Nina Demoustier** pour son travail intitulé : ***Chat GPT : entre discours médiatiques et réalités, des paniques morales aux perspectives pour l'éducation aux médias***. Nina Demoustier est détentrice d'un Master en Communication appliquée – Éducation aux médias, à l'IHECS (Institut des Hautes Études de Communications Sociales).

Ce mémoire propose une recherche originale dont l'objet est de savoir dans quelle mesure les discours médiatiques autour des usages et des usagers de *Chat GPT* reflètent la réalité et de combler ainsi le fossé entre discours médiatiques et réalité des pratiques. Cette recherche comporte deux phases : une analyse de contenus d'articles de la presse numérique belge qui traitent de *Chat GPT* et une enquête de terrain auprès d'un groupe d'utilisateurs. La seconde phase s'articule elle-même en deux temps : un questionnaire auto-administré, largement diffusé sur les réseaux sociaux, et des entretiens menés avec un groupe plus restreint d'utilisateur·rice·s.

Le jury du CSEM a particulièrement apprécié l'approche originale de cet enjeu actuel majeur et estime que l'articulation de ce travail, qui repose sur des ressources théoriques solides et un choix méthodologique pertinent, pourra intéresser un large public. Le travail parvient à mettre en avant les usages réels et à nous apprendre de nombreuses choses sur l'utilisation que font les étudiant·e·s de *Chat GPT*. En ce sens, il présente un intérêt particulier pour le monde de l'enseignement. Il est un incitant à intégrer une utilisation critique de *Chat GPT* et des IA.

> [lire le mémoire](#)

**Le prix du TFE 2024** a été attribué à **Nathalie Thomée** pour son travail intitulé : " **L'IA générative, un danger ou un outil fiable pour le cours de français** ". Nathalie Thomée est détentrice du diplôme de Bachelier – AESI Français – Français Langue étrangère, à l'HE2B Nivelles, unité pédagogique (Haute École Bruxelles Brabant).

Ce travail propose une séquence de cours sur le texte explicatif et cherche, outre le développement des compétences du cours de français, à démystifier l'IA générative. L'activité proposée à travers ce TFE vise à stimuler la pensée critique des élèves face à l'IA afin de réduire les positions extrêmes de peur ou d'excès de confiance. Les élèves sont initiés au fonctionnement de l'IA générative et sensibilisés au choix de s'y soumettre ou pas, en apprenant davantage sur les forces et les faiblesses des " grands modèles de langage " (LLM).

Le jury a estimé que ce travail se démarquait positivement dans sa façon d'intégrer l'éducation aux médias au cours de français et qu'il offre une belle illustration des possibilités qui s'offrent aux enseignant.e.s. Le travail a aussi été apprécié pour son approche expérimentale, puisqu'il conduit les élèves à utiliser, de façon encadrée, *Chat GPT*, pour évaluer ses forces et ses limites en tant que générateur de texte, tout en produisant un texte explicatif.

➤ [lire le TFE](#)

## 1.8 Les salons

Fin janvier 2024, le CSEM a participé au salon SETT à Namur, le rendez-vous du numérique dans l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, dédié aux directeur.rice.s, enseignant.e.s et conseiller-ère.s techno-pédagogiques

Le CSEM y a tenu un stand permettant de mettre en valeur **ses brochures et productions et de mieux faire connaître les dispositifs d'éducation aux médias existants**.

Le public qui s'est rendu sur le stand était à la recherche d'outils ou d'informations spécifiques leur permettant d'aller plus loin dans leurs démarches pédagogiques. La collection " Repères " a, comme chaque année, suscité beaucoup de réactions positives et a permis d'accrocher les visiteurs, tout comme les brochures plus généralistes ou pédagogiques (*L'éducation aux médias en 12 questions, Éducation aux médias et compétences initiales...*).

Ce sont environ 1.200 brochures et ressources du CSEM qui ont été distribuées, et autant d'occasions d'échanger avec les enseignant.e.s.. Nous retenons donc un réel intérêt de la part des visiteurs à l'égard de l'éducation aux médias et des outils présentés.

Le CSEM a par ailleurs animé deux ateliers ayant pour thématiques :

➔ " **Ouvrir Mon Quotidien Numérique** " : **une opération d'éducation aux médias pour travailler la presse en ligne avec ses élèves**

Cet atelier, après une courte contextualisation de l'opération et une présentation du dossier disponible sur le site de LA PRESSE.be, visait à laisser la parole à des enseignant.e.s inscrit.e.s à l'opération. Ces dernier-ère.s ont partagé leur expérience concrète : activités réalisées, intérêt de l'exploitation de la presse en ligne en classe en lien avec les compétences à développer dans leurs cours, etc. L'objectif était d'illustrer comment l'exploitation de la presse en ligne est une opportunité pour pratiquer l'éducation aux médias.

➤ Atelier animé par Georgia Lambillotte (LA PRESSE.be), Tatiana Debrabandere et Sébastien Grau (CSEM).

➔ **Éduquer aux médias numériques... dans toutes leurs dimensions !**

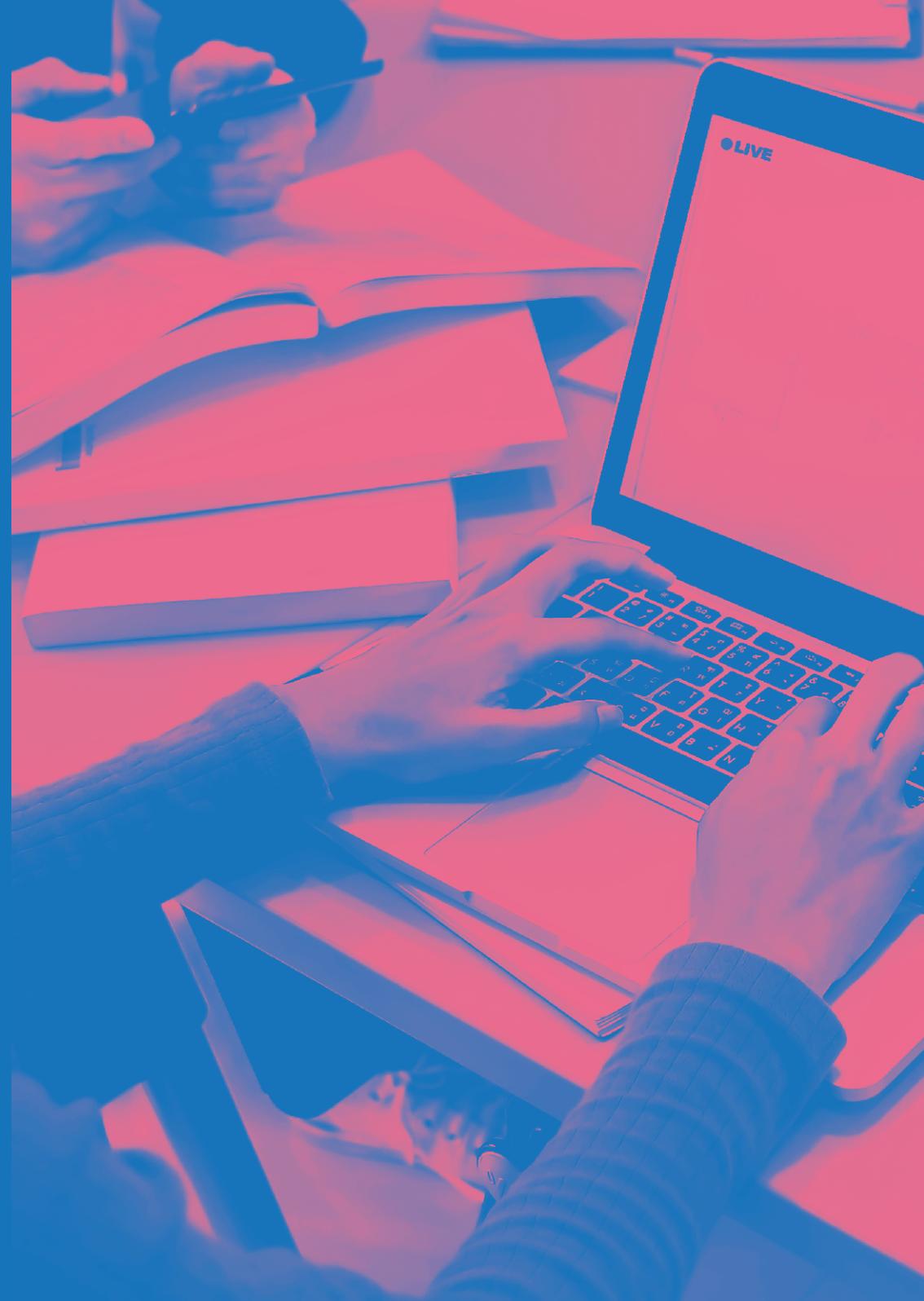
A partir d'expériences concrètes menées dans le cadre de l'appel à projets scolaires, lancé annuellement par le CSEM, l'atelier a traité des opportunités d'intégrer l'éducation aux médias numériques dans les apprentissages du quotidien.

➤ Atelier animé par Emilie Dupuis et Catherine Soudon (CSEM).



# chapitre 2

## renforcement de l'éducation aux **Médias**



## 2.1 Bilan du Plan EAM 2022-2024

Un ambitieux [plan " éducation aux médias "](#) a été adopté par le Gouvernement en décembre 2021 et a été mis en œuvre progressivement sur une période de 30 mois s'achevant à la fin de la législature, en mai 2024.

Intitulé " 62 actions pour développer l'esprit critique et l'interactivité avec les médias ", il a été mis en œuvre de manière transversale par les différents secteurs concernés de la FW-B. Les ministres du Gouvernement ont assuré la coordination des actions dans leurs compétences respectives.

Le plan était articulé autour de 4 axes thématiques et un axe transversal :

**Axe 1 :** Formation : Offrir à tou-te-s les élèves et étudiant-e-s une éducation solide et critique aux médias et au décodage de l'information  
➤ **12 actions**

**Axe 2 :** Adaptation décrétole : évaluer, adapter et actualiser le décret relatif à l'éducation aux médias  
➤ **12 actions**

**Axe 3 :** Communication : Soutenir, visibiliser et coordonner les projets, actrices, acteurs et actions en éducation aux médias et renforcer les collaborations  
➤ **26 actions**

**Axe 4 :** Initiatives : Développer des nouvelles initiatives d'éducation aux médias relatives aux médias numériques et aux réseaux sociaux  
➤ **12 actions**

**Axe transversal :** la transition numérique et écologique.

### Un bilan final difficile à établir

Comme les deux années précédentes, le plan a encore été accompagné par le Conseil en 2024 avec plusieurs réunions de travail ainsi que la mise en œuvre de plusieurs de ces actions comme par exemple : la seconde édition de la *Semaine de l'éducation aux médias*, l'organisation des *Journées de rencontres des professionnel-le-s de l'EAM* ou encore le lancement d'un appel à projets hors scolaires portant sur les Intelligences Artificielles (voir point 2.3, 2.4 et 2.5).

En janvier 2023, la Direction d'appui du CSEM avait réalisé avec le Gouvernement un premier état d'avancement de la réalisation du Plan. Ce monitoring avait alors permis d'identifier que près de 40 actions sur 62 étaient en cours de réalisation ou déjà réalisées.

En mai 2024, soit à la fin du Plan, sur les 62 actions prévues au départ, on peut considérer qu'une quinzaine d'entre elles ont réellement pu aboutir dans le temps imparti. Parallèlement, environ 30 actions ont été entamées ou initiées, sans pour autant pouvoir les considérer comme totalement abouties. Cela témoigne de la difficulté de réaliser un plan aussi ambitieux avec un temps de mise en œuvre aussi court et en l'absence de moyens suffisants engagés à sa réalisation.

Les difficultés politiques de fin de législature n'ont malheureusement pas permis au Gouvernement de faire un bilan final structuré et d'identifier les enseignements nécessaires ou encore de prévoir une prolongation éventuelle de ce plan. On peut toutefois considérer que ce plan EAM a permis des avancées majeures pour l'éducation aux médias en FW-B.

### Des avancées significatives

Voici un relevé non exhaustif des avancées les plus porteuses et durables pour le renforcement de l'EAM en FW-B :

- ➔ **Un nouveau décret** relatif à éducation aux médias adopté par le parlement de la FW-B le 16 mai 2024 (voir point 2.2) incluant de nouveaux dispositifs.
- ➔ **La structuration de l'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc commun :** adopté par le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en juin 2022, dans la foulée du vote des référentiels du Tronc commun, [L'éducation aux médias dans les référentiels du Tronc Commun](#) en constitue désormais une annexe à part entière, structurée d'une part par années et d'autre part, par thématiques (d'éducation aux médias) afin de répondre adéquatement aux besoins de chaque enseignant. Elle vise à identifier

les contenus et attendus relatifs à l'éducation aux médias dans les différents référentiels disciplinaires.

- **La création d'une semaine annuelle de l'éducation aux médias** destinée à sensibiliser les secteurs de l'enseignement et de la jeunesse (voir point 2.3)
- **L'organisation récurrente d'un appel à projets destiné à toucher des publics hors scolaires**, à stimuler l'innovation dans le secteur et à développer de nouveaux outils et dispositifs (voir point 2.4)
- **Le renforcement de la promotion de l'EAM**, de la collaboration avec la RTBF et les médias de proximité
- **La création des rencontres annuelles des professionnel.le.s de l'EAM** (voir point 2.5)

## 2.2 Un nouveau décret adopté

Le parlement de la FW-B a adopté le 16 mai 2024 un nouveau décret relatif à l'éducation aux médias. Il s'agit d'un des aboutissements majeurs du Plan éducation aux médias.

Le décret de 2008 qui a structuré le développement de l'EAM pendant plus de 15 ans nécessitait d'être ajusté et renforcé sur plusieurs aspects importants. Il sera abrogé au 1er janvier 2025 et remplacé par ce nouveau cadre légal.

Ce nouveau cadre est l'aboutissement d'un long processus politique qui a fortement impliqué le Conseil et ses membres à travers notamment :

- l'adoption d'une nouvelle définition de l'éducation aux médias;
- l'élaboration d'un avis détaillé sur l'avant-projet de décret (notamment N° 58 du 19 décembre 2023);
- des propositions de reconnaissance pour de nouvelles opérations;
- une carte blanche du 28 mars 2024 au sujet du projet de décret intitulée " Pour l'EAM, 40 centimes ne suffisent pas ! ".

### Une consolidation des dispositifs existants

Le nouveau décret revoit la composition du CSEM en intégrant de nouveaux acteurs dans les domaines de la petite enfance (ONE, Délégué général aux droits de l'enfant), des centres culturels, des Espaces Publics Numériques et de la déontologie journalistique (CDJ). Il renforce aussi la place des secteurs de la jeunesse et de l'éducation permanente. Il confirme le rôle et la composition de la direction d'appui qui avait été mise en place en 2020. Il maintient et confirme les centres de ressources dévolus à l'enseignement, l'appel à projets scolaires et les dispositifs particuliers comme " Journalistes en classe ", " Ouvrir mon quotidien " (et son extension numérique) et " Écran large sur tableau noir ".

Le décret entrant en application au 1er janvier 2025, la reconnaissance des opérateurs en charge des différents dispositifs préexistants a été prolongée d'1 an.

## Des nouvelles initiatives

Le nouveau décret assure la pérennisation de certaines actions expérimentées dans le plan éducation aux médias en les inscrivant désormais dans le temps.

C'est le cas de l'organisation d'une semaine annuelle de l'éducation aux médias ainsi que de l'organisation des rencontres annuelles des professionnel.le.s du secteur. Il inscrit aussi un appel à projets annuel et pluriannuel hors enseignement doté d'un budget spécifique.

Le décret pose enfin le principe de la reconnaissance de maximum 3 Centres de ressources dévolus au secteur associatif, sans toutefois inscrire leur financement à ce stade.

A l'occasion de l'adoption de ce décret, le CSEM a souligné que plusieurs signaux indiquent qu'il est indispensable de déployer des actions et de lancer de nouvelles initiatives dans tous les secteurs sociaux, culturels et éducatifs. En témoignent, entre autres, le développement exponentiel des intelligences artificielles, les enjeux liés aux phénomènes de cyberharcèlement, le développement des propos haineux sur les réseaux sociaux, les représentations médiatiques stéréotypées problématiques, les développements des pratiques vidéoludiques, la désinformation, les théories du complot et leur propagation sur les réseaux sociaux, les discriminations de genre, l'impact des influenceur.euse.s, etc.

Le Conseil a aussi interpellé le Gouvernement et le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en rappelant que si la volonté politique exprimée par le décret veut être à la hauteur des enjeux, celui-ci doit être accompagné des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.



## 2.3 Appel à projets hors scolaires

### Suivi de l'appel 2023-2024

En novembre 2024, les 18 porteurs de projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets 2023-2024 ont finalisé leur projet après 1 an. A l'issue de cette année, le CSEM leur demande une mise à disposition des matériaux produits via une " fiche d'activité " diffusée sur le site internet du CSEM dans l'onglet " Experiences de terrain ". Ceux-ci peuvent prendre la forme d'une production vidéo, d'un podcast, d'une émission radio, d'un site Internet, d'un module de formation en ligne ou encore de photos.

### Nouvel appel 2024-2025

En 2024, le CSEM a lancé un appel à projet intitulé : " Outils et ressources pour éduquer aux intelligences artificielles ". Les porteurs de projets pouvaient solliciter un soutien sous la forme d'une subvention située dans une fourchette allant de 5.000 € à 50.000 €.

11 projets ont été retenus pour un budget de 312.000 euros. Les projets soutenus ont une durée de 12 mois et s'achèveront au plus tard en novembre 2025.

#### APPEL 2024-2025 : LISTE DES PROJETS SÉLECTIONNÉS

ASSOCIATION	NOM DU PROJET
GSARA	L'abécédaire : glossaire d'éducation populaire
UFAPEC	Craque (CRACS) l'IA
Média Animation	Dans le regard de l'IA
Numéthic	Questionner l'IA, son monde, son histoire et sa culture
Les Branchées	DACODAC sur BX1
Ultra Vagues	Ethique IA
Interface3Namur	IA-access pour toutes et tous - Interroger l'IA pour favoriser l'inclusion numérique
CFA	Très Gros Plan IA
Quai 10	Utiliser les I.A. pour... se former aux I.A. !
Maison de la Francité	Intelligences croisées : les conférences critiques
Inforef	Inclusiv-IA

## 2.4 Semaine EAM 2024

La deuxième édition de la semaine de l'éducation aux médias (action 1.1.9 du Plan éducation aux médias) s'est déroulée du 16 au 24 novembre 2024. Destinée aux secteurs de l'Enseignement et de la Jeunesse, cette édition avait pour thématique " Apprends-moi aujourd'hui les médias de demain ".

Avec cette thématique, la volonté était d'ancrer chacun et chacune dans la réalité actuelle des médias et des usages des enfants et des jeunes, tout en étant tourné vers les médias de demain. Les objectifs de cet événement étaient, comme pour la première édition, de découvrir l'éducation aux médias, d'une part et de stimuler les acteur·rice·s faisant déjà de l'éducation aux médias d'autre part.

Le programme d'activités de cette édition se composait de 233 activités : 121 visites de médias et de journalistes, 88 ateliers d'éducation aux médias, 14 ciné-débats et 10 formations. La mise en place de ce programme a mobilisé des partenaires du CSEM mais également des acteurs de terrain.

Le Gouvernement de la FW-B a financé un appel à activités visant à subventionner des opérateurs pour organiser les ateliers d'éducation aux médias, les ciné-débats ainsi qu'une partie des formations proposées. Un budget de 59.642.60 EUR a été réparti entre 12 opérateurs en éducation aux médias.



Pour cette seconde édition, des activités ont également été proposées dans le cadre des " Assises européennes du Journalisme de Bruxelles ", grâce à un partenariat avec l'IHECS et l'association française " Journalisme et Citoyenneté ". Des rencontres ont notamment été organisées entre des classes et des reporters de guerre ainsi qu'avec des journalistes ayant dû fuir leur pays car ils ne pouvaient plus exercer leur métier librement.

Pour permettre la réservation de ces activités, l'outil de réservation en ligne, déjà disponible lors de l'édition précédente de l'événement, a été optimisé.

242 réservations ont été effectuées par 220 responsables de groupes, soit une augmentation de 15% du nombre de réservations par rapport à 2023.

Au total, un peu **plus de 4000 jeunes ont pu bénéficier d'une activité d'éducation aux médias** et une centaine d'enseignant·e·s et d'encadrant·e·s jeunesse ont pu assister à une conférence ou à une formation d'éducation aux médias afin d'être mieux outillés sur ces thématiques.

En parallèle de ce programme, un dossier d'accompagnement intitulé " Ressources, témoignages et activités " (voir chap. 4) a été créé pour l'événement. Dans cet outil, les acteurs de l'Enseignement et de la Jeunesse pouvaient trouver quelques balises théoriques

concernant l'éducation aux médias, des témoignages d'enseignants et d'encadrants ayant construit des projets d'éducation aux médias ainsi que des activités proposées pour accompagner les encadrants de groupes d'enfants et de jeunes dans leur découverte de l'éducation médias. Ces activités étaient centrées principalement sur trois médias : le podcast, le jeu vidéo et les intelligences artificielles.

Durant le mois de décembre 2024, un sondage a été envoyé aux opérateurs et aux participant.e.s à la semaine de l'EAM auquel 60% des participants et plus de 80% des opérateurs ont répondu. Ce sondage a montré un taux de satisfaction équivalent à la première édition. 80% des participant.e.s ont exprimé leur pleine satisfaction pour l'activité réservée.

Grâce à cet événement, les encadrant.e.s ont pu découvrir des ressources en éducation aux médias, que ce soit le dossier d'accompagnement créé spécialement pour l'événement ou l'une des nombreuses ressources disponibles sur le site du CSEM.

Le succès confirmé de l'événement est également visible dans le fait que certains encadrant.e.s, qui avaient participé à la semaine de l'éducation aux médias en 2023 étaient enthousiastes à l'idée de participer à cette deuxième édition et attendent la suivante.

Les retours des différents acteurs seront pris en compte pour l'organisation de la prochaine édition, que ce soit concernant l'organisation pratique (com-

munication du programme et temps de réservation, mise en relation entre opérateurs et encadrants, etc.), les supports utilisés (contenus de la brochure d'accompagnement, identification des ressources du CSEM et de ses partenaires pour accompagner les activités, etc.) ou encore le fonctionnement de l'outil de réservation.

Une attention particulière devra enfin encore être portée à la répartition des activités proposées par secteur (Jeunesse et Enseignement), par zones géographiques, ou encore par tranches d'âge, notamment en proposant des activités pour les plus jeunes (3-6 ans).



## 2.5 Rencontres de professionnel-le-s de l'éducation aux médias

La journée des *Rencontres des professionnel-le-s de l'éducation aux médias* s'est déroulée le vendredi 14 juin 2024 à Namur, dans les locaux du média de proximité Bouké média.

Cet événement s'adressait à des personnes impliquées dans des projets d'éducation aux médias, et a pour objectifs la rencontre, l'échange et le débat autour des principaux enjeux qui traversent le secteur. Pour cette édition, le programme a été construit autour de la thématique "**Comment construire un projet d'éducation aux médias en 2024 ?**".

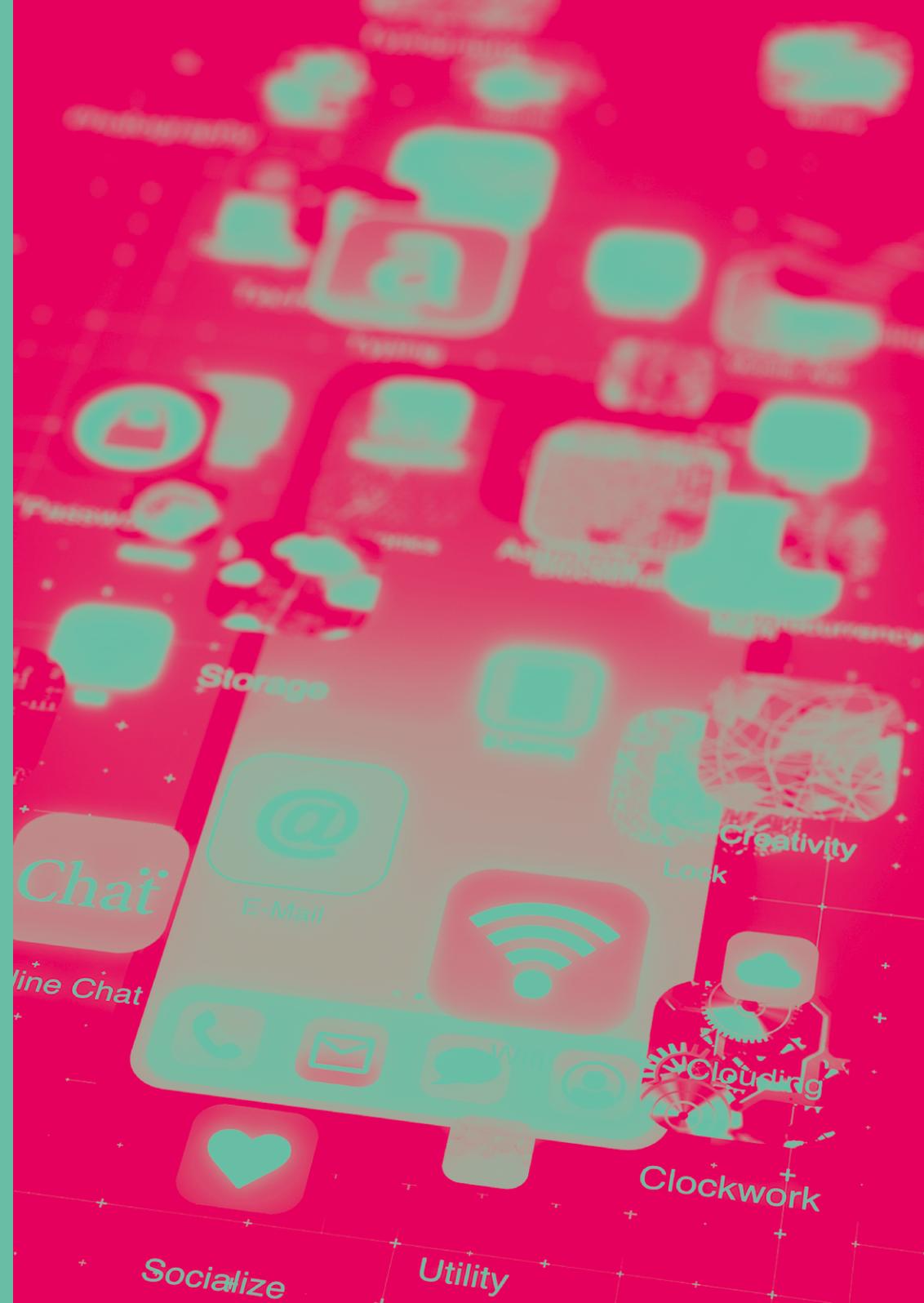
La journée a donc été dédiée à l'**exploration des nouveaux projets et initiatives en cours dans le domaine de l'éducation aux médias en mettant en avant des porteurs de projets lauréats de l'appel à projets hors scolaires en éducation aux médias**. L'accent a été mis sur les défis essentiels à la création de projets dans ce domaine et les questionnements que cela implique : Comment évaluer/mesurer les effets d'un projet d'EAM ? Comment mener un projet "durable"/"pérenne" et vers quel public ? Comment commencer et penser la création d'outils pédagogiques en EAM ?

Au-delà du partage d'expériences, les acteurs présents ont témoigné et échangé sur des projets de terrain et des réflexions méthodologiques sur la construction de projets, la diffusion et l'évaluation des projets d'éducation aux médias ont également été menées. De plus, deux professionnels de l'EAM ont pu partager leur vision sur les dispositifs de formation en éducation aux médias proposés en FWB, d'une part, en prenant pour exemple la formation Média Coach de Média Animation et sur la question des dispositifs d'éducation aux médias proposés par les médias, d'autre part, en prenant comme exemples les visites "INSIDE" de la RTBF.



# chapitre 3

## les projets et initiatives du **CSEM**



## 3.1 Les dispositifs particuliers du décret de 2008

### 3.1.1 Introduction

Le décret du 5 juin 2008 a mis en place 4 dispositifs particuliers en éducation aux médias : l'appel à projets scolaires, Journalistes en classe, Ouvrir Mon Quotidien et Ecran large sur tableau noir.

Les partenaires chargés de ces opérations sont reconnus pour une période de 5 ans qui s'est clôturée en 2023 mais qui a été prolongée d'une année dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau décret (voir 2.2). Ces opérations sont accompagnées et suivies par le CSEM au travers de ses groupes de travail permanents.

Les actions menées par les 3 centres de ressources en éducation aux médias font également partie des dispositifs opérationnels prévus par le décret.

Ce chapitre présente donc les principaux résultats et données recueillies pour l'année 2024.

### 3.1.2 Projets scolaires d'éducation aux médias

#### Suivi de l'appel 2023-2024

En juillet 2024, les 11 équipes pédagogiques des écoles sélectionnées en 2023-2024 ont finalisé leur projet en complétant une fiche d'activités, reflet du projet mené pendant plusieurs mois avec leurs élèves sur la thématique " un quartier à médiatiser ". Ces fiches d'activités, diffusées sur le [site internet du CSEM](#) constituent des partages d'expériences accessibles à toute personne désireuse de développer un projet d'EAM avec un groupe scolaire.

#### Nouvel appel 2024-2025

Cette année, deux changements ont été opérés pour l'organisation de cet appel à projets. Tout d'abord, le lancement de l'appel à projets a été déplacé au niveau du calendrier afin que les lauréats puissent être informés de leur sélection au tout début de l'année scolaire et d'ainsi profiter d'une année complète pour mener leur projet. Ensuite, l'ensemble des membres du CSEM a été mis à contribution lors d'une séance plénière afin de définir la thématique de l'appel à projets 2024-2025 qui est " [Monte le son](#) ".

#### Voici la description de la thématique :

" Des voix citoyennes porteuses de revendications aux mélodies les plus diverses, de la voix qui raconte une histoire à celle qui chante, nous informe ou nous divertit, de la composition musicale aux bruits de la nature, des cris aux silences, en passant par toutes les intensités, le son est partout autour de nous, construit de manière plus ou moins consciente et intentionnelle, pour nous bercer, nous éveiller, nous informer, nous émouvoir, nous convaincre parfois. L'appel à projets 2024 vous propose de lui tendre l'oreille pour en comprendre et en expérimenter les mille et une possibilités : enregistrer le son, le couper, l'amplifier, le construire pour faire entendre sa voix, le modifier et jouer de ces effets pour lui faire dire ce que l'on veut, à qui on veut... Mener un projet d'éducation aux médias avec vos élèves leur permettra de s'interroger tant sur les contenus que sur les choix techniques et leurs contextes, d'explorer la diversité des supports, et, pourquoi pas, de réaliser collectivement une production sonore. Par son approche

transversale, un tel projet permet d'aborder les trois dimensions de l'éducation aux médias : de l'identification des contenus à traiter (dimension informationnelle), aux techniques employées (dimension technique), en passant par l'identification de son public et des moyens disponibles pour l'atteindre (dimension sociale).

Les opportunités de " monter le son ! " sont donc aussi diverses que nombreuses et passionnantes ".

Le jury de sélection s'est tenu en juin 2024 afin de procéder à la sélection des 17 projets reçus recevables (en diminution par rapport à l'appel à projets de 2023-2024 et ses 34 projets reçus). Parmi ces 17 projets : 9 projets émanaient du fondamental (3 en maternelle et 6 en primaire) et 8 du secondaire, dont 1 projet dans l'enseignement spécialisé et 2 dans le qualifiant.

Ce sont en grande majorité les enseignant-e-s qui ont déposé un projet.

Neuf membres du CSEM ont évalué les projets déposés, sur la base d'une grille critériée. Cette sélection a été approuvée en séance plénière. Les arrêtés et documents administratifs ont ensuite été transmis par la Direction d'appui aux instances concernées. 10 projets ont ainsi été subventionnés.

#### LES PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR LE FONDAMENTAL :

TITRE DU PROJET	ECOLE	COMMUNE	PORTEUR-SE DU PROJET
Gooooood Morning l'école	Lycée Provincial d'Enseignement Technique du Hainaut	Mons	Éric Glaude
Spéciali'sons	Établissement d'Enseignement Secondaire Spécialisé de la Communauté Française Marloie – Forrières	Marloie	Justine Michaux
Apprentis designer sonore et ingés son en herbe	Lycée Intégral Roger Lallemand	Saint-Gilles	Tamara Joukovsky
Rêver, réussir et vivre ensemble	Collège Fra Angelico	Evere	Jean Matteredne
Donne du son citoyen	Institut Sainte-Julie	Marche-en-Famenne	Marijke Verbeeck

#### LES PROJETS SÉLECTIONNÉS POUR LE SECONDAIRE :

TITRE DU PROJET	ECOLE	COMMUNE	PORTEUR-SE DU PROJET
Tendez l'oreille,nos enfants ont de la voix	Ecole libre Henry Hennequin	Paliseul	Pauline Pineux
Découvre ta ville et bien d'autres choses grâce à un jeu de piste sonore	EESPCF Lieutenant Jacquemin La Parenthèse	Visé	Cécile Lambert
Petits génies, grandes ondes: les élèves révèlent leur école en podcast	Ecole Sainte-Marie	Seraing	Laurence Noirhomme
Création d'une bibliothèque sonore	École La Vertu	Schaerbeek	Sandra Russo
Le monde du futur vu par les jeunes, création audio guidée pour le festival " découvrez-vous "	Ecole fondamentale communale de Profondeville	Profondeville	Angélique Jumet

### 3.1.3 Ouvrir mon quotidien

L'opération " Ouvrir Mon Quotidien Papier " a été lancée en 2002 dans les écoles d'enseignement fondamental (5ème et 6ème primaires) et à partir de 2006 dans les établissements secondaires (tous niveaux confondus).

Cette collaboration de type public-privé entre le CSEM et LA PRESSE.be (l'Alliance des Médias d'information représentative des éditeurs de presse francophone belge) consiste à mettre des quotidiens gratuitement à disposition des écoles qui en font la demande afin de stimuler l'exploitation pédagogique de la presse quotidienne et le développement des compétences critiques des élèves face à l'actualité.



Cette opération est également ouverte aux personnes responsables d'activités d'éducation aux médias dans d'autres institutions (par exemple : internat, bibliothèque, organisation de jeunesse, ...) et à leurs publics.

Parallèlement à la livraison des journaux, les établissements scolaires bénéficient d'un soutien pédagogique avec la mise à disposition d'un outil spécifique (" Journal de Bord ") et la mise à disposition de liens vers différentes ressources pédagogiques. L'accompagnement du projet est intégré au GT " Médias d'information " du CSEM, en collaboration avec les Centres de ressources en éducation aux médias, la RTBF, l'AJP et LA PRESSE.be.

Les périodes de distribution ont été adaptées au nouveau calendrier scolaire, avec 4 périodes de distribution (du lundi au vendredi) sur l'année scolaire au lieu de 3.

**Résultat des inscriptions à OMQ primaire :** 768 établissements se sont inscrits à l'opération OMQ Papier primaire en 2024-2025 (743 en 2023-2024, 727 en 2022-2023, 708 en 2021-2022). On constate que le taux d'inscription a augmenté dans le fondamental depuis la crise sanitaire.

**Résultat des inscriptions à OMQ secondaire :** 617 établissements se sont inscrits à l'opération OMQ Papier secondaire 2024-2025 (599 en 2023-2024, 609 en 2022-2023, 594 en 2021-2022). Au total, 1010 kits reprenant l'ensemble des titres ont été distribués chaque jour dans l'enseignement secondaire. On constate une augmentation du nombre d'établissements inscrits et du nombre de kits distribués.

De manière générale, le nombre d'inscriptions à l'opération n'a pas été impacté négativement par la suppression de la Quinzaine – découverte de la presse et la demande des intentions pédagogiques dans le formulaire d'inscription depuis l'année scolaire 2023-2024, ni par le fait que la circulaire ne soit pas parvenue aux écoles pour l'année 2024-2025. Il est même toujours en légère augmentation depuis la crise sanitaire. On constate également que ce sont les établissements scolaires secondaires (59% des implantations en FW-B) qui s'inscrivent le plus proportionnellement, comparé aux écoles primaires (26% des implantations en FW-B cette année et 25% l'année dernière).

A partir de l'année scolaire 2023-2024, le formulaire d'inscription a été complété par un formulaire d'intention pédagogique. En effet, la participation à l'opération OMQ Papier doit s'inscrire dans le cadre d'un

travail pédagogique spécifique avec les élèves (ou le public de l'institution). C'est pourquoi, en concertation avec le CSEM, LA PRESSE.be a demandé aux professeurs-relais, en charge de la coordination de l'opération, de répondre à quelques questions destinées à démontrer comment l'exploitation de la presse sera mise en œuvre par l'école.

De plus, **un nouveau Journal de bord a été intégralement repensé** pour la rentrée 2024, en collaboration avec le CSEM. La mise en page et les sujets des articles ont été revus. Leur rédaction a été en grande partie confiée à un large panel de contributeurs et contributrices, selon leurs diverses expertises. Afin de tenir compte des remarques de nombreux enseignants de primaire, LA PRESSE.be a créé deux versions : l'une destinée au niveau primaire (5ème et 6ème) et l'autre au niveau secondaire. Les thématiques restent les mêmes dans les deux versions mais la façon de les traiter a été simplifiée pour les primaires. Pour rendre la lecture de l'outil plus cohérente, il a été structuré en 6 rubriques : s'informer ; les médias ; le journal ; l'article ; critiquer l'information ; au-delà du journal.

## Ouvrir mon quotidien Numérique

Après plusieurs années de préparation, LA PRESSE.be avait lancé en 2022 une phase-test de l'opération " Ouvrir Mon Quotidien Numérique ". OMQ Numérique a été renouvelé en 2023 grâce à un financement spécifique, en parallèle à l'opération papier. Cette nouvelle phase-test a permis à toutes les classes inscrites – professeur·e·s et élèves – de l'enseignement secondaire de tous les réseaux et de tous les types d'enseignement de bénéficier gratuitement d'un accès à l'intégralité des sites et applications de la presse quotidienne, durant un mois (du 20 mars au 19 avril 2023). Les inscriptions se sont élevées à 249 enseignants, issus de 189 établissements, avec 582 classes pour un total de 11.319 élèves.

Une 3ème phase et dernière phase-test d'un mois a eu lieu du 25 mars au 24 avril 2024. Les inscriptions se sont élevées à 288 enseignants, issus de 268 établissements, avec 668 classes pour un total de 14.041 élèves.

Cette opération est également ouverte aux personnes responsables d'activités d'éducation aux médias dans d'autres institutions (internat, bibliothèque, organisation de jeunesse, ...) et à leurs publics.

Suite à cette phase pilote, le volet numérique est appelé à être intégré de manière permanente à l'opération.

## 3.1.4 Journalistes en classe

Lancée dans le milieu des années 90 par l'AJP, l'opération " Journalistes en classe " est subsidiée depuis 2002 par la Fédération Wallonie-Bruxelles et a été, en 2008, intégrée dans le décret portant création du Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM). Elle a pour objectif de répondre gratuitement aux demandes émanant du milieu scolaire pour leur permettre de recevoir des journalistes professionnel·le·s (presse écrite, radio, télé, web). Les objectifs de cette visite sont ceux de l'enseignant·e : il peut s'agir aussi bien d'une initiation au monde des médias que de l'explication du métier de journaliste, d'une discussion sur un sujet d'actualité ou d'une aide à la réalisation d'un média. Le secrétariat de l'AJP sélectionne, parmi les journalistes qui participent à l'opération, celui ou celle qui conviendra le mieux au projet de la classe. L'opération est organisée pour tous les réseaux d'enseignement et sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le succès de l'opération reste indéniable. En effet, ces dernières années les rencontres n'ont jamais été aussi demandées et organisées.

En 2024, l'opération " Journalistes en classe " a diversifié les sources de financement afin de permettre au plus grand nombre d'élèves de continuer de bénéficier de rencontres.

Au total, **118 journalistes** ont animé des séances pour un total cumulé de **512 rencontres** (contre 489 en 2023).

Ces rencontres sont organisées dans l'enseignement fondamental et secondaire, l'enseignement supérieur, la promotion sociale ainsi que des associations (associations en milieu ouvert, éducation permanente, insertion socio-professionnelle...)

Certaines de ces rencontres se sont déroulées dans le cadre de la *Semaine de l'éducation aux médias* (54) ou portait spécifiquement sur la thématique " Combattre les fake news " (15).

### 3.1.5 Ecran large sur tableau noir

#### Le dispositif

Mis en place dès 1982, ce dispositif d'éducation au cinéma et aux médias est coordonné par les Grignoux (Liège) en partenariat avec des cinémas d'art et d'essai et des centres culturels dans toute la Belgique francophone. Actuellement, le réseau fédère **23 partenaires**.

Écran large sur tableau noir comprend deux grands volets : une programmation de films à destination du public des écoles (séances scolaires) et une collection de dossiers pédagogiques destinés à accompagner les films de cette programmation.

Pour faciliter l'accès du plus grand nombre au cinéma, le prix d'entrée des séances d'Écran large sur tableau noir est volontairement réduit, entre 50 et 60 % du prix habituel de la place de cinéma.



#### La programmation et la fréquentation

La programmation vise à faire découvrir aux jeunes spectateur-trices des œuvres qu'ils ne verraient sans doute pas spontanément ; par sa variété elle répond aux attentes diverses des élèves, des enseignant·e·s, du monde du cinéma d'art et d'essai et permet une appropriation et une analyse large des langages médiatiques. Les films sélectionnés abordent des thèmes variés en lien notamment avec des problématiques sociétales contemporaines, comme le vivre ensemble, le racisme, la migration, l'égalité et le féminisme, les réseaux sociaux, le harcèlement scolaire...

L'ensemble de la fréquentation pour l'année scolaire 2023-2024 (de septembre 23 à juillet 2024) est de **133.764 entrées**, soit une **hausse de plus de 3 %** par rapport à l'année dernière (129.656 entrées en 2022-2023 ; 98.510 entrées en 2021-2022 et 12.022 entrées en 2020-2021 en raison de la crise du Covid). Cette hausse est exceptionnelle et montre la **vitalité du programme** alors que le niveau de fréquentation dans les salles au niveau mondial et belge diminue.

Concernant la fréquentation sur le territoire bruxellois, ce sont 32.845 élèves qui ont participé au programme durant l'année 2023-2024 (34.952 en 2022-2023 ; 24.002 entrées en 2021-2022 et 2.055 élèves en 2020-2021 en raison des fermetures prolongées).

#### Les dossiers pédagogiques

Pour rappel, pour chaque film présenté dans le programme d'Écran large sur tableau noir, Les Grignoux réalise un dossier pédagogique original qui est remis gratuitement aux enseignants partenaires de l'opération. Cet envoi se fait depuis 2024 via voie électronique avant la projection grâce à une e-plateforme spécifiquement développée pour le programme. L'enseignant·e a ainsi l'occasion de préparer ses séances de cours en autonomie.

Durant l'année 2024, **19 nouveaux titres** accompagnés d'un dossier pédagogique ont été proposés. On pointera de nouveaux dossiers pour le fondamental (9 titres : *La Colline aux cailloux*, *Pompon Ours*, *Sirocco* et *le Royaume des courants d'air*, *Capitaines!*, *Non-non dans l'espace*, *Les Toutes Petites Créatures*, *Renarde et Lapine sauvent la forêt*, *Sauvages*, *Le Grand Noël des animaux*) et le secondaire (10 titres : *La Tresse*, *Divertimento*, *The Zone of Interest*, *Amal*, *HLM Pussy*, *Un p'tit truc en plus*, *Io Capitano*, *One Life*, *Quitter la nuit*, *Le Panache*).

Au 31 décembre 2024, ce catalogue, dont les premières publications datent des années 1980, comprenait plus de 617 titres consacrés à autant de films différents.

### 3.1.6 Les centres de ressources en éducation aux médias

Trois centres de ressources sont reconnus, dans le cadre du décret de 2008, pour une période de 5 ans qui s'est terminée fin 2023. Ces reconnaissances ont été prolongées d'1 an en attendant la mise en œuvre du nouveau décret en janvier 2025 (voir 2.2).

Chaque centre de ressources a pour missions principales de concevoir, de promouvoir, et d'encadrer des initiatives, actions, expériences, outils pédagogiques, recherches ou évaluations menées ou réalisées en matière d'éducation aux médias, principalement à destination des établissements scolaires de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé et de l'enseignement supérieur, de leurs équipes pédagogiques et de leurs élèves et étudiants. Ils sont également investis dans différents groupes de travail mis en place par le Conseil.

Les trois centres de ressources sont :



→ [Le Centre d'Auto-formation et de formation continue](#) qui relève de la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus particulièrement de Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE).



→ [Capmédia](#) conventionné avec les institutions suivantes :

CPEONS : Conseil des Pouvoirs Organiseurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné ;

CECP : Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces ;

FELSI : Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants.



→ [Média Animation asbl](#) conventionnée avec le SeGEC, le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique.

A tour de rôle, ils organisent, en partenariat avec le Conseil, [la Journée des Hautes Écoles](#) (voir 3.2.5).

En 2024, **218 journées de formation** ont donc été organisées par les centres de ressources en éducation aux médias. **Elles ont touché 3025 participant·e·s.**

#### LES FORMATIONS ORGANISÉES PAR LES CENTRES DE RESSOURCES EN 2024

	CAF TIHANGE	CAPMÉDIA	MÉDIA ANIMATION
Nombre total de jours de formations	31	44	143
Enseignement	31	36	103
Hors enseignement	-*	8	40
Nombre de personnes touchées	397	583	2045

\*Le cadre de missions du CAF vise strictement la formation continuée du personnel enseignant.

## 3.2 Initiatives et collaborations

### 3.2.1 Betternet



Depuis plusieurs années, le CSEM fait partie d'un projet européen, Betternet, qui rassemble 4 partenaires belges de l'éducation aux médias; le CSEM, Média animation, Mediawijs et Childfocus. Ce projet vise à promouvoir auprès des enfants et des adolescent·e·s des usages citoyens, critiques et responsables des médias au travers d'évènements, de rencontres, d'études, de rapports et de recommandations en termes d'éducation aux médias.

#### SAFER INTERNET DAY

Le consortium, qui avait pour habitude d'organiser des événements pour cette journée de sensibilisation à l'utilisation du numérique, a créé en 2024, un **podcast Parentalité** numérique sur l'utilisation des écrans et les expériences numériques des enfants au sein de la famille. L'objectif du podcast est de démystifier certains préjugés, de discuter des risques potentiels, et de proposer des solutions et conseils pratiques aux parents afin de les rassurer. Dans ce podcast, un parent et un.e professionnel.le discutent de l'éducation aux médias.

C'est dans cette optique que **Betternet** – Consortium belge pour un Meilleur Internet – aspire à apporter son soutien aux parents en se demandant comment garantir que leurs enfants puissent profiter d'internet, s'épanouir, explorer et découvrir, tout en minimisant les risques. Betternet vise également à

sensibiliser les parents qui ne se posent pas cette question, afin de susciter leur esprit critique et de transmettre un message positif et engageant.

#### Soutenir les parents

Si les parents se sentent souvent démunis face aux évolutions des tendances numériques, cette situation est d'autant plus vraie pour les parents d'enfants porteurs d'un handicap mental. En raison de leur vulnérabilité, ces enfants sont exposés à des enjeux plus complexes et à des risques souvent plus aigus. Les [trois épisodes, disponibles sur toutes les plateformes de podcasts](#), abordent ces questions en démystifiant de nombreux préjugés liés aux réseaux sociaux, tout en ne négligeant pas les risques associés. Ils visent surtout à rassurer les parents, à les informer et à les questionner pour qu'ils se sentent renforcés dans leur rôle éducatif et enrichis de nouvelles compétences.

#### BETTERNET LAB

Dans le cadre de la Semaine Numérique et du projet Betternet II, Média Animation, en partenariat avec le CSEM ont organisé une nouvelle édition d'une journée Betternet Lab (le 8 octobre à Bruxelles) : une journée participative avec des interventions d'expert·e·s autour de la thématique **des comportements de consommation en ligne des jeunes**.

Cette journée s'adressait à tou·te·s les professionnel·le·s de l'éducation aux médias, de l'éducation, de la culture, des plateformes numériques, du marketing et d'autres domaines. Ce fut l'occasion pour les participant·e·s d'échanger autour de leurs expériences

tout en confrontant leurs points de vue aux interventions des expert·e·s. Cette participation active a permis de débattre autour de sujets tels que l'interaction avec les stratégies publicitaires et le marketing digital, la perception du rôle des influenceurs, la compréhension des mécanismes des plateformes et des modèles économiques des jeux vidéo, les usages émergents, et les signes d'une possible nouvelle culture de consommation. La journée s'est inscrite dans un équilibre entre une méthode inductive, impliquant le partage d'expériences et les connaissances préalables des participant·e·s, et une méthode déductive, s'appuyant sur les faits et connaissances apportés par les expert·e·s.

Cette journée Betternet Lab, selon les retours de participant·e·s, fut riche d'apprentissages concernant notamment les mécanismes présents tant sur les réseaux sociaux que dans les jeux vidéo pouvant pousser à la consommation. Les présentations des expert·e·s et l'animation du jeu " Dans la peau d'un influenceur ", appuyé par l'éclairage du Conseil Supérieur de l'audiovisuel, furent complémentaires et ont permis d'explorer largement la thématique. Les participant·e·s ont également apprécié les méthodologies participatives qui leur furent proposées et ont pu échanger entre pairs.

Cette journée Betternet Lab a pu mettre en exergue plusieurs enjeux des pratiques de consommation en ligne des jeunes mais n'est que le point de départ d'un chantier plus vaste, qui permettra de nourrir les futurs travaux.

## #GÉNÉRATION 2024



En 2020 étaient publiés les résultats de *#Génération2020*, la première vaste enquête sur les pratiques numériques des enfants et des ados menée en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Quatre ans plus tard, Média Animation et le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias (CSEM) ont renouvelé l'exercice avec *#Génération2024*, seconde édition de cette enquête. L'ambition était non seulement d'actualiser les données récoltées, mais aussi d'explorer de nouvelles thématiques liées aux usages numériques des jeunes. D'octobre à décembre 2023, plus de 3700 élèves de l'enseignement primaire et secondaire, provenant de 43 établissements de la FW-B, ont ainsi répondu à un questionnaire (adapté à leur âge) abordant différents aspects de leur vie numérique. En complément de ces données quantitatives, des entretiens individuels et des discussions de groupe ont également été menés afin d'approfondir différentes thématiques.

Quel est le comportement des jeunes en ligne ? Combien de temps y consacrent-ils-elles ? Comment s'informent les jeunes ? À quel âge débute leur utilisation des réseaux sociaux ? Quels sont leurs applications et sites favoris ? Comment se joue leur

socialisation en ligne ? Les pratiques et les habitudes des jeunes, leurs relations aux écrans, leurs rapports aux réseaux sociaux ou encore aux jeux vidéo sont donc ici questionnés.

Le 31 mai, une journée de présentation des résultats de l'enquête a eu lieu au Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en proposant des ateliers participatifs en sous-groupes autour de thèmes et enjeux soulevés par l'enquête. De plus, le 27 juin, une présentation des résultats fédéraux a été organisée en partenariat avec l'enquête flamande Apenstaartjaren (Mediawijs).

### 3.2.2 Le projet " Questions vives "



#### Un dispositif innovant et gratuit

Sollicité par nombre d'enseignant.e.s, Enabel, l'Agence de développement de l'État fédéral belge, a mis en place un partenariat avec Amnesty International Belgique francophone, le CSEM et la RTBF afin de proposer un outil concret : **comment traiter en classe un fait d'actualité soulevant une question vive ?** Ce dispositif permet en effet aux enseignant.e.s de recevoir gratuitement, dans les 36 heures qui suivent le fait, une fiche pédagogique pour l'aborder en classe en 15-20 minutes, quelle que soit la discipline enseignée. " Questions vives " permet ainsi de faire une place pour ces sujets brûlants et d'échanger sur les questions de société qu'ils soulèvent. À ce jour, on dénombre **plus de 1000 abonné.e.s au dispositif**.

[Un site web est dédié au projet :](#)

Après un arrêt de quelques mois, les partenaires en présence ont redéfini les contours du projet et l'ont relancé en mai 2024. Deux nouvelles fiches ont été rédigées en 2024 : "[Les élections du 9 juin, et après ?](#)", "[Black friday, à prendre ou à laisser](#)".

Le comité de pilotage du projet évaluera le nouveau dispositif et la nouvelle collaboration entre les partenaires en mars 2025.

### 3.2.3 Collaboration avec la RTBF



Depuis la création du CSEM, la RTBF collabore et contribue activement aux travaux du CSEM et assure le soutien et l'articulation entre les initiatives en éducation aux médias et l'ensemble des médias de service public.

Dans le cadre de son nouveau contrat de gestion, la RTBF a adopté un plan pluriannuel 2023-2027 en éducation aux médias. Celui-ci a fait l'objet d'une concertation avec le CSEM à travers un groupe de travail mis en place par la RTBF. Celui-ci s'est réuni à 2 reprises en 2024. Une réunion a été consacrée plus directement à un retour sur les initiatives d'éducation aux médias de la RTBF.

Conformément au point 11 de son nouveau contrat de gestion, la RTBF " est un acteur incontournable de l'éducation aux médias, laquelle se retrouve dans ses missions d'information, de développement culturel, d'éducation permanente, d'égalité et diversité, les

liens que la RTBF noue avec ses publics ainsi que dans des contenus et programmes dédiés. "

Le plan pluriannuel adopté par la RTBF se décline autour de 8 actions :

- **ACTION 1 : Développer l'esprit critique de toute personne dans ses usages médiatiques**
- **ACTION 2 : Diffuser des contenus**
- **ACTION 3 : Décoder l'information**
- **ACTION 4 : Encourager la participation des publics**
- **ACTION 5 : Identifier et visibiliser les contenus et les actions**
- **ACTION 6 : Collaborer avec les acteurs de l'éducation aux médias**
- **ACTION 7 : Sensibiliser et former le personnel**
- **ACTION 8 : Rendre compte**

La RTBF et le CSEM collaborent ensemble via les séances plénières du Conseil et différents groupes de travail, ainsi qu'à travers un groupe de pilotage informel, composé de membres des deux entités et chargé de suivre la concrétisation du Plan.

Tous les ans à partir de 2024, au plus tard le 30 avril, la RTBF évalue son Plan, en collaboration avec le CSEM. Elle en rend compte dans une synthèse jointe à son rapport annuel.

La RTBF participe activement à différents événements ou organisations en partenariat avec le CSEM (Semaine de l'EAM, Semaine numérique, Safer Internet Day,...).

La page du [site de la RTBF](#) dédiée à l'éducation aux médias reprend les informations à ce sujet.

Dans le cadre de l'Action 5 du plan visant l'identification et la visibilisation des contenus EAM, la RTBF a créé une nouvelle page sur la plateforme Auvio. Intitulée "[Décodage média](#)", elle reprend l'ensemble des contenus produits par la RTBF en lien avec l'EAM et regroupés par thématiques : stéréotypes, intelligences artificielles, pouvoir des médias, fake news...

La RTBF expérimente et développe également de nouvelles initiatives éditoriales en éducation aux médias comme par exemples le magazine " Pause média- Décrypte ".

### 3.2.4 L'appel à projets du service jeunesse

Pour cette année 2024, cet appel, initié par le secteur Jeunesse, se divisait en 2 axes distincts :

→ **AXE 1 : la formation de travailleurs de jeunesse** afin de renforcer les capacités de jugement critique des travailleurs de jeunesse en matière d'éducation aux médias, et les outiller afin qu'ils puissent mener à l'avenir des projets d'éducation aux médias de qualité avec les jeunes de leur association.

Une enveloppe de 30.000 € était dédiée à cet axe.

→ **AXE 2 : la réalisation de projets participatifs par et pour des jeunes âgés de 6 à 30 ans** en éducation aux médias sur deux thématiques :

- *Comment prévenir le cyberharcèlement par l'éducation aux médias ?*
- *Algorithmes, intelligence artificielle : quel impact – positif et négatif – dans la production d'informations et la réception de celles-ci par le public ?*

Une enveloppe de **50.000 €** était consacrée à cet axe dont 25.000 euros devaient prioritairement être attribués à la thématique liée au cyberharcèlement.

Pour cet appel à projets 2024-2025 projets ont été remis, 3 projets pour l'axe formation de travailleurs de jeunesse et 22 pour l'axe réalisation de projets participatifs avec des jeunes.

Les 25 dossiers ont été analysés par un jury composé de 2 membres du Conseil Supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) et 2 membres du secteur Jeunesse. Le jury s'est accordé sur les projets qui bénéficieraient d'un financement :

12 projets de formation de travailleurs de jeunesse, pour un budget total de 6.104 EUR ;

16 projets participatifs avec des jeunes, pour un budget total de 72.283,84 EUR.

### 3.2.5 Journée des Hautes Écoles

Le CSEM et les trois centres de ressources en éducation aux médias (Capmédia, CAF-Tihange et Média Animation) organisent annuellement une journée de réflexion rassemblant un public varié d'enseignant.e.s et d'étudiant.e.s des Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux confondus.

En 2024, la journée des Hautes Écoles s'est déroulée le 8 février à la Haute École Francisco Ferrer (HEFF) à Bruxelles et a été pilotée par Capmédia.

Le thème de cette journée était : " La création médiatique dans la démarche d'éducation aux médias ".

Durant la journée, une cinquantaine d'étudiants des options pédagogiques de la Haute École ont participé à des ateliers de création médiatique, animés par des acteur·rice·s du CSEM et des centres de ressources en éducation aux médias. Ils ont également été sensibilisés à l'intérêt de transposer ce type d'ateliers dans leurs futures classes.



### 3.2.6 Participations internationales

Le développement des politiques européennes et internationales en matière d'éducation aux médias et à l'information, constitue, pour le CSEM et les acteurs du secteur, une opportunité de renforcer et d'encourager la collaboration, le partage d'expériences et les partenariats internationaux.

Le CSEM est représenté par sa direction d'appui, lorsque cela est possible, dans différents groupes et comités mis en place par la Commission européenne :

- Le groupe d'experts de la Commission européenne mis en place par la Direction générale CONNECT (Media Literacy Expert group) ;
- La *Media Literacy Action Group* mis en place par l'ERGA (plateforme européenne des régulateurs) ;
- La *task force EMIL* mise en place par l'EPRA (association européenne des régulateurs).

#### Un nouveau réseau international francophone

À l'occasion du 19e Sommet de la Francophonie, sept organismes ont associé leurs expertises pour créer **le REFEMI, le premier réseau francophone d'éducation aux médias et à l'information**. Ce consortium réunit des opérateurs provenant de Belgique (le CSEM), du Cameroun, de Côte d'Ivoire, de France, du Québec, du Sénégal et de Suisse.

Ce réseau a été officiellement constitué le mercredi 3 octobre 2024, lors d'une rencontre organisée à la Maison des étudiants de la Francophonie de la Cité internationale universitaire de Paris (CIUP) en présence notamment de représentants de l'UNESCO, de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de l'Autorité de régulation de la communication audiovisuelle et numérique. En amont de cette rencontre, un cycle de réunion à distance a permis de préparer la création du réseau.

Dans le contexte du développement des projets de coopération internationaux en matière de lutte contre la désinformation, le REFEMI a pour ambition de partager le plus largement possible une approche qui repose sur le développement de l'esprit critique et de la citoyenneté active, afin d'enrichir une culture citoyenne commune au sein de l'espace francophone. Le REFEMI se donne pour principal objectif de contribuer au renforcement de l'éducation aux médias et à l'information dans l'espace francophone en favorisant les échanges d'expériences et de bonnes pratiques entre tous ses membres et, plus largement, dans le cadre de projets de coopération dédiés.

Il entend déployer des projets de terrain au profit des acteurs du champ scolaire et périscolaire : formation de formateurs, production de ressources pédagogiques, recherche et partage d'expertises, conduite de plaidoyers et développement de la gouvernance de l'EMI dans l'espace francophone. Le REFEMI contribuera aux priorités fixées par les réseaux diplomatiques et par l'Organisation Internationale de la Francophonie. Il articulera également son action avec celle des réseaux francophones (REFRAM, Réseau Théophraste, médias francophones notamment).

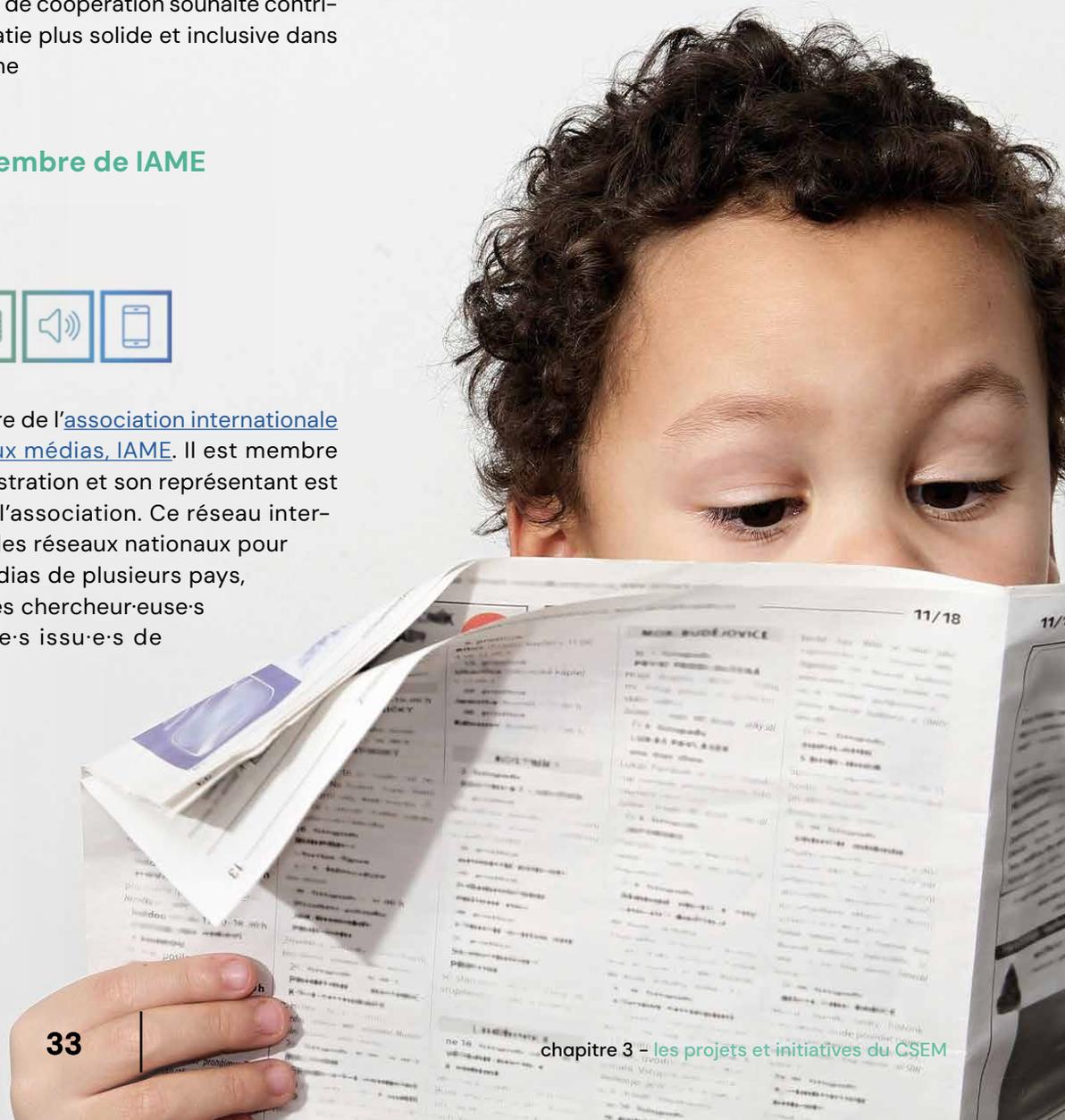
Les organismes partenaires du consortium sont les Bénévoles de l'EMI (Côte d'Ivoire), le Centre de liaison de l'enseignement et des médias (CLEMI, France), le Centre québécois d'éducation aux médias et à l'information (CQÉMI, Québec), la Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP, Suisse), le Conseil Supérieur de l'éducation aux médias de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CSEM, Belgique), Edukmédia/CREMI (Cameroun) et Polaris association (Sénégal).

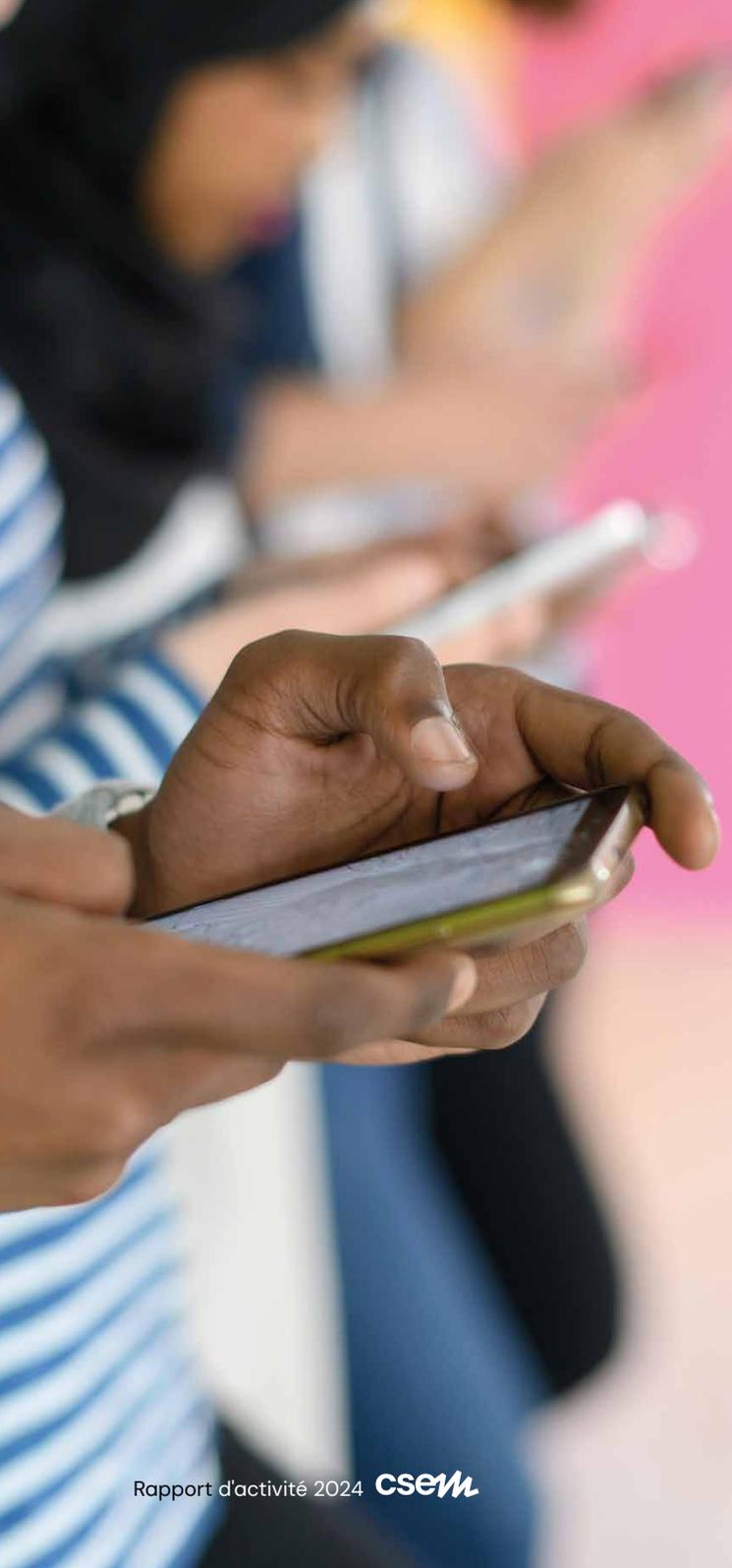
La création de ce réseau et la mise en place d'un plaidoyer commun de l'EMI au sein de la francophonie permettront de renforcer l'impact des actions locales, de créer des synergies permettant de toucher un public plus large et d'apporter plus de réponses aux besoins éducatifs des différentes régions francophones. Ce projet de coopération souhaite contribuer à une démocratie plus solide et inclusive dans l'espace francophone

### LE CSEM est membre de IAME



Le CSEM est membre de l'[association internationale pour l'éducation aux médias, IAME](#). Il est membre du conseil d'administration et son représentant est Vice-Président de l'association. Ce réseau international regroupe des réseaux nationaux pour l'éducation aux médias de plusieurs pays, des expert·e·s et des chercheur·e·use·s et des praticien·ne·s issu·e·s de 15 pays.





## 3.2.7 Participation et auditions du CSEM

### 3 et 4 octobre

#### à Paris et Villers-Cotterêts

Le CSEM a été invité à participer au 19<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie organisé à Paris et à Villers-Cotterêts à la Cité internationale de la Francophonie. Dans le cadre de cet événement mondial regroupant une centaine de délégations d'états et de gouvernements, le nouveau Réseau Francophone pour l'éducation aux médias et à l'information (REFEMI) a été créé avec le CSEM comme partenaire de la Belgique francophone (voir 3.2.6).

### 30 et 31 octobre 2024

#### Le CSEM à Amman (Jordanie)

Le CSEM a assisté à la conférence principale de la semaine mondiale de l'éducation aux médias et à l'information, organisée par l'UNESCO à Amman (Jordanie), les 30 et 31 octobre 2024. Cette conférence avait pour thématique : " Les nouvelles frontières numériques de l'information : l'éducation aux médias et à l'information pour l'information d'intérêt public ".

Durant deux journées, plusieurs panels d'intervenants venus des quatre coins du monde se sont succédés pour échanger sur des questions essentielles du secteur de l'éducation aux médias : l'impact du développement de l'intelligence artificielle, l'importance de l'éducation aux médias dans des lieux où la liberté d'expression est mise à mal ou encore le rôle et l'impact des créateurs de contenus sur les réseaux sociaux dans la diffusion de l'information.

Durant cette conférence, plusieurs échanges ont eu lieu avec des acteurs mondiaux de l'éducation aux médias, permettant de mettre en avant les initiatives menées par le Conseil Supérieur de l'éducation aux médias (par exemple : la semaine de l'éducation aux médias) ou des initiatives d'éducation aux médias liées à la désinformation.

### 3 décembre 2024

#### Conférence " Jeunes, médias et Identités "

Pour clôturer son projet LuCy (Lutte contre la cyber-violence), Habitat & Rénovation a organisé une journée d'ateliers et de conférences autour des enjeux identitaires des jeunes en ligne et hors-ligne. Cette journée a regroupé des professionnel.le.s des secteurs de cohésion sociale, d'Éducation aux médias, d'Éducation à la Citoyenneté Mondiale et Solidaire. Dans ce cadre, le CSEM a été invité à clôturer la journée par une intervention concernant l'avenir de l'EAM.

### 3.2.8 Présidence belge de l'UE

Dans le cadre de la Présidence Belge de l'UE (Janvier-Juin 2024), *Mediawijs*, notre partenaire de la Communauté flamande a pris l'initiative d'organiser une conférence internationale qui s'est déroulée du 27 février au 2 mars 2024 à Bruxelles. Le CSEM était membre du *steering group* de cette conférence et co-organisateur.



Intitulée "[Media literacy matters](#)", cette conférence a réuni 399 participants issus de 43 pays, un véritable succès. Lors de la précédente Présidence belge en 2010, c'est le CSEM qui avait pris une initiative similaire en organisant la conférence "*l'éducation aux médias pour tous*" qui avait réuni 200 participant-e-s issu-e-s d'une trentaine de pays. Ce succès constitue un indicateur du développement de l'EAM au niveau européen depuis 15 ans.

Le [programme](#) a permis de couvrir les principaux enjeux contemporains de l'éducation aux médias : de la désinformation à la place de l'EAM dans les curriculum en passant par les enjeux de l'intelligence

artificielle. Les plus de 40 ateliers et conférences ont permis d'échanger sur des pratiques, des réflexions plus théoriques et des témoignages particulièrement riches.

Le CSEM et ses partenaires ont contribué à travers une intervention en séance plénière et dans différents ateliers.

Ces interventions ont porté sur les enjeux de l'avenir de l'EAM et la place de l'EAM dans le système scolaire ainsi que les pratiques d'EAM à travers le monde.

Ce fut l'occasion aussi pour le CSEM d'inviter ses partenaires de l'IAME et de tenir une réunion de travail du réseau.



### 3.2.9 Intervention dans les médias

21 mai 2024

participation à l'émission "[ça papille](#)" de Matélé

L'émission évoquait l'importance du rapport des jeunes (et moins jeunes) à Internet et de la manière de les éduquer à un usage plus critique du web. Avec la présence de Marc Romainville, professeur de l'Unamur.

du 16 au 24 novembre

Semaine de l'éducation aux médias

- > Différents articles et reportages sont parus dans la presse pour parler de notre Semaine (RTBF, RTL, Qu4tre, Canal Zoom, etc)
- > 23 novembre 2024 : participation à l'émission "[Complément d'infos](#)" de Vedia

L'émission évoquait la semaine de l'éducation aux médias 2024, le programme et les dispositifs mis en place pour l'événement.

20 décembre 2024

Participation du CSEM à l'émission "[Débat & Vous](#)" de Canal Zoom consacrée aux jeunes face à l'info et les fake news

Dans cet épisode de Débat & Vous, Emile Herman et ses invités s'intéressent aux jeunes, leurs habitudes et réactions face à l'information et les fake news.

# chapitre 4

## des ressources et des productions



## 4.1 Les ressources publiées en 2024

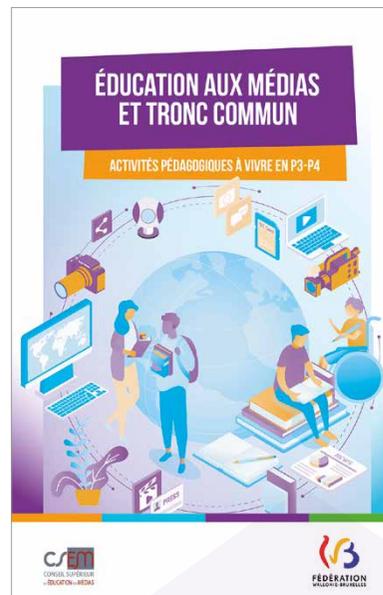
### 4.1.1. Éducation aux médias et Tronc commun : des activités à vivre en P3-P4

Dans le cadre de l'entrée en vigueur progressive des nouveaux référentiels du Tronc commun, le CSEM a enrichi sa collection avec [une nouvelle brochure à l'attention des enseignant·e·s de 3e et 4e primaire](#).

Cette brochure prend appui sur les attendus des nouveaux référentiels, en lien avec l'éducation aux médias, et **contient une série de propositions d'activités à mener en classe**. Modulables et adaptables, elles pourront venir compléter et enrichir des activités déjà construites, en fonction du temps et des moyens à disposition de chacune.

**Deux types de fiches sont présents dans cette brochure :**

- **Des fiches d'activités :** 11 fiches permettent de mener une activité d'EAM avec un groupe-classe, en explorant différents supports (bande dessinées, publicité, chanson, Internet, podcast, etc.)
- **Des focus média :** 8 courtes fiches donnent quelques balises à l'enseignant·e pour l'exploitation d'un support médiatique dans une activité d'analyse et/ou de production médiatique.

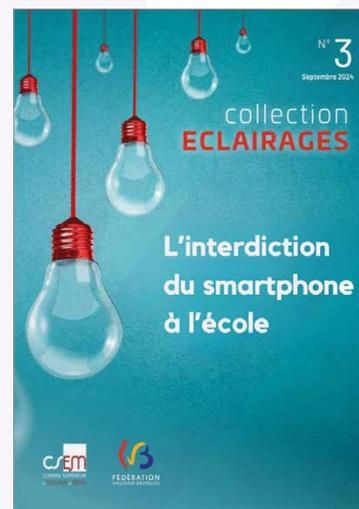


### 4.1.2. "Éclairages" sur l'interdiction du smartphone à l'école

La rentrée scolaire d'août 2024 a été marquée par un débat autour de l'interdiction du smartphone dans les établissements scolaires. Vu le focus médiatique (et politique) autour de cette décision, le CSEM a voulu s'emparer de cette question qui concerne tous les jeunes. En effet, selon une étude récente, 99% des jeunes de l'enseignement secondaire possèdent, à partir de la deuxième secondaire, un smartphone (Média Animation, #Génération2024, 2024).

Cette mesure répond-elle à une véritable nécessité en termes de santé (mentale) ? Est-elle bénéfique pour diminuer les situations de harcèlement ? Permet-elle une meilleure sociabilité des jeunes ? D'autres pistes que l'interdiction sont-elles envisageables dans les écoles ? Quel rôle peut jouer l'éducation aux médias dans ce débat passionné ?

[Ce nouveau numéro de la collection "Éclairages"](#) livre une courte réflexion collective des membres du CSEM sur les enjeux qui traversent cette interdiction et développe le positionnement du CSEM et les alternatives possibles à une telle mesure.



### 4.1.3. Ressources de la Semaine de l'EAM 2024

#### Ressources, témoignages et activités

Depuis 2023, le Conseil supérieur de l'éducation aux médias organise une semaine annuelle de l'éducation aux médias (voir 2.3) dans les écoles et le secteur de la jeunesse. A cette occasion, une série de productions et d'outils sont proposés par le CSEM dont certains peuvent être exploités tout au long de l'année afin de mener des activités d'éducation aux médias avec un groupe d'enfants ou de jeunes.

Pour l'édition 2024, le CSEM a produit un **dossier intitulé** [Ressources, témoignages et activités](#) qui a pour objectif d'accompagner les enseignant·e·s et les encadrant·e·s jeunesse en abordant différents enjeux et thématiques de l'éducation aux médias au travers de propositions d'activités.



#### Affiche pédagogique : " Échanger sur ses usages médiatiques "

Éduquer aux médias, c'est avant tout partir des usages et des expériences des enfants et des jeunes pour les amener à s'interroger sur une variété de paramètres. Questionner les enfants/les jeunes ou leur apprendre à se questionner sur leur consommation des médias, sur les supports qu'ils connaissent ou privilégient, sur les contenus qu'ils-elles écoutent/regardent/lisent/manipulent/créent est une étape préliminaire au développement d'une analyse critique des médias et/ou d'une démarche de production médiatique.

Ce modeste outil de médiation, permet, au sein d'un groupe, d'observer des représentations de supports/contenus/usages médiatiques pour ensuite que chacun·e puisse partager son expérience, son ressenti, ses connaissances de l'univers médiatique avec le groupe et avec l'adulte. Ces courtes mises en situation peuvent ensuite déboucher sur une activité plus longue d'analyse et de production. [Découvrir l'activité.](#)



### 4.1.4. Actimédia

Le CSEM a décidé de lancer une nouvelle collection d'outils pédagogiques à l'attention directe des élèves de l'enseignement obligatoire intitulée " Actimédia ".

Le numéro pilote sera consacré à la protection des données et réalisé en collaboration avec l'APD (Autorité de la protection des données) et la RTBF. Un ensemble modulable de séquences pédagogiques ludiques et immersives, conçu au regard des attendus du Tronc commun, sera présenté en septembre

2025 à destination des enseignant·e·s de sixième primaire et 1ère secondaire.

Les élèves seront amenés à entrer dans la peau de journalistes et se verront proposer différentes missions qui abordent chacune un aspect clé de la collecte et de l'exploitation des données.

Il inclura aussi des capsules vidéo et des activités de prolongation à vivre en famille.

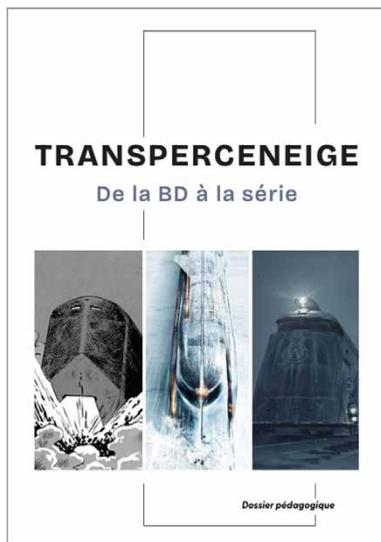
#### 4.1.5. *Transperceneige* : de la BD à la série

Fruit de la collaboration entre le CSEM et PointCulture, cet outil pédagogique a pour objectif d'analyser la bande dessinée *Le Transperceneige* (1984) ainsi que ses deux adaptations en film (2013) et en série (2020).

Ces trois récits médiatiques approfondissent différemment la question des enjeux sociaux et des enjeux climatiques, en fonction du support médiatique choisi ainsi que du contexte de production.

Destiné aux encadrant·e·s jeunesse, aux animateur·rice·s de bibliothèques ou aux éducateur·rice·s en éducation aux médias, cette activité propose d'analyser des extraits de ces différents médias pour mieux comprendre l'évolution de leurs enjeux, suivant leurs caractéristiques respectives.

[Découvrir cet outil.](#)



#### 4.1.6 Enquête #Génération2024

Quatre ans après #Génération2020, la première vaste enquête sur les pratiques numériques des enfants et des ados, menée en Fédération Wallonie-Bruxelles, Média Animation et le Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias ont renouvelé l'exercice avec [#Génération2024](#).

Les pratiques et habitudes des jeunes, leurs relations aux écrans, leurs rapports à la technologie, à Internet, aux réseaux sociaux ou encore aux jeux vidéo sont donc ici questionnés.

L'objectif de cette enquête est de fournir des tendances chiffrées objectives susceptibles d'orienter des stratégies éducatives, d'enrichir le travail des professionnel·les de l'éducation aux médias, tout en informant chaque parent et citoyen·ne intéressé·e sur ces questions.

[Découvrir les résultats de l'enquête.](#)



## 4.2 Les autres ressources toujours disponibles

Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias a édité un ensemble d'outils et de brochures. Chaque outil peut être téléchargé ou commandé via un formulaire sur sa page de présentation en ligne (voir QR code ci-contre).



### 4.2.1. Une première approche de l'éducation aux médias

#### L'éducation aux médias en 12 questions

L'éducation aux médias, qu'est-ce que c'est ? Pourquoi est-ce important ? Est-ce difficile, long, coûteux financièrement de mettre en place des activités d'éducation aux médias ? ...

Cette brochure permet d'obtenir des réponses à 12 questions souvent posées sur l'éducation aux médias et de déconstruire certaines idées préconçues. 12 propositions d'activités permettent de commencer l'aventure de l'éducation aux médias avec des publics variés.

[Accéder à la brochure](#)



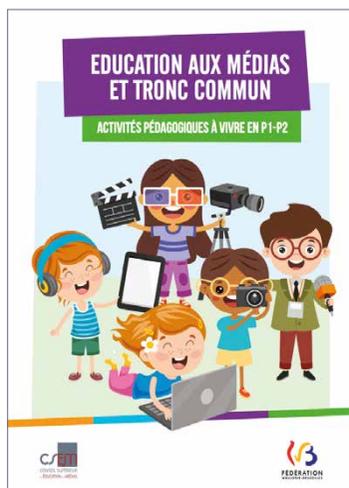


## Éducation aux médias et tronc commun : activités à vivre en P1 – P2

Dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence, de nouveaux référentiels disciplinaires sont mis en œuvre dès la première année de l'enseignement primaire. Après avoir publié un document thématique reprenant les contenus et attendus liés à l'EAM dans les référentiels, le CSEM propose des brochures d'activités prenant appui sur ceux-ci. Ainsi, des fiches d'activités d'éducation aux médias à vivre en classe, ainsi que des focus média transversaux, basés sur un média en particulier, visent à fournir à l'enseignante une série de balises, d'informations et de suggestions d'activités à mener avec ce média.

Après une première brochure pour les enseignant·es de première et deuxième année primaire, le CSEM vient de publier une seconde brochure pour accompagner ceux·celles de troisième et quatrième année primaire (voir 4.1.1).

[Accéder à la brochure P1-P2](#)



## 4.2.3 Aborder une thématique spécifique

### La collection " Repères "

Les dossiers de la collection " Repères " ont pour objectifs d'informer et d'outiller de façon succincte et concrète les parents et les professionnel·le·s de l'éducation aux enjeux des médias. Des carnets qui, à travers leur forme et leur contenu, se veulent agréables à consulter et abordables pour un large public.

Les thématiques abordées dans la collection Repères sont choisies en fonction des questions sociétales qui émergent dans l'actualité.

Treize carnets sont parus depuis 2018 sur des thématiques d'actualité comme *Déjouer les pièges de la désinformation*, *Comment les algorithmes influencent notre usage d'Internet*, *Comment prévenir le cyberharcèlement par l'éducation aux médias* ou encore *Comprendre et gérer la protection de ses données personnelles*.



[Lien vers la collection](#)

Repères

### La collection " Éclairages "

La collection " Éclairages " a pour objectif d'établir un positionnement du CSEM sur des sujets d'actualité liés aux thèmes d'éducation aux médias. Il s'agit de faire le tour d'une question et de ses enjeux éducatifs, sans être exhaustif. Ce contenu n'a pas pour vocation de produire une analyse détaillée et minutieuse d'un sujet mais plutôt d'établir la position et la vision du CSEM sur le sujet.

Trois numéros ont été publiés dans cette collection :

- Les réseaux sociaux pour les enfants
- ChatGPT
- L'interdiction du smartphone à l'école

[Lien vers la collection](#)



# chapitre 5

les travaux  
du **CSEM**



## 5.1. Introduction

Le CSEM a adopté un mode de fonctionnement participatif impliquant au maximum les membres dans les travaux. Dès son renouvellement en février 2021, le conseil a décidé d'organiser ses travaux à travers la mise en place de 5 groupes de travail (GT) permanents portant sur les thématiques suivantes :

- Enseignement : le GT couvre tous les enjeux liés à l'éducation aux médias dans l'enseignement obligatoire. Ce groupe est aussi chargé de l'accompagnement des centres de ressources pour l'enseignement ;
- Enseignement supérieur et recherche : il aborde les enjeux de la recherche en EAM et sa place dans l'enseignement supérieur (Universités et Hautes écoles) ;
- Médias d'information : il aborde les enjeux de l'éducation à l'information et à l'actualité. Il est également chargé d'accompagner les opérations " Ouvrir mon quotidien " et " Journalistes en classe " ;
- Usages médiatiques : il est en charge d'investiguer toutes les thématiques liées aux usages médiatiques à travers la collection " Repères " ou toute autre initiative éditoriale en lien avec les enjeux éducatifs liés à tous les phénomènes médiatiques ;
- Audiovisuel : il est chargé de l'éducation au cinéma et à l'image. Ce groupe accompagne également l'opération " Ecran large sur tableau noir " .

Outre ces GT thématiques permanents, des groupes temporaires sont mis en place en fonction des besoins et des projets :

- Sélection des appels à projets scolaires ;
- Sélection des appels à projets hors-scolaires ;
- Formation initiale des enseignants (FIE) : groupe conjoint en charge d'accompagner la place de l'EAM dans la réforme de la FIE ;
- Jury de sélection du prix du mémoire et du TFE ;
- GT liés à la refonte du décret de 2008, etc.

Les GT ont un fonctionnement aussi souple que possible et peuvent décider d'inviter ou de solliciter des experts ou des intervenants non-membres du CSEM. En 2024, ce sont plus de **25 réunions de GT** qui ont été organisées.

## 5.2 GT Enseignement

**Le GT Enseignement s'est réuni à 6 reprises en 2024, autour de problématiques propres ou en appui à d'autres groupes de travail/projets du CSEM.**

Le GT enseignement a tout d'abord, et principalement, poursuivi l'élaboration de pistes d'activités en EAM pour le secteur de l'Enseignement. Dans ce cadre, la brochure à destination des enseignants de P3-P4 a été finalisée (voir chapitre 4). Le GT a également entamé les travaux pour l'élaboration de la brochure d'activités pour les enseignants de P5-P6 (parution prévue en août 2025).

Par ailleurs, les membres du GT Enseignement se sont investis dans l'organisation de la Journée des Hautes Écoles, afin d'élaborer une nouvelle formule : proposer une journée de sensibilisation à l'éducation aux médias à l'ensemble des maîtres-assistants des options pédagogiques des Hautes Écoles.

Enfin, le GT enseignement s'est également mobilisé pour définir la thématique et sélectionné les lauréats de l'appel à projets scolaires 2024-2025.

Ce GT est coordonné par Chloé Tran Phu (Média animation), assistée d'Emilie Dupuis et Sébastien Grau.

## 5.3 GT médias d'information

**Le GT médias d'information s'est réuni à 2 reprises au cours de l'année 2024 afin de répondre aux besoins des membres. Le groupe de travail est chargé du suivi, de l'accompagnement et de la réflexion liés à l'information et à l'actualité et des dispositifs particuliers inscrits dans le décret tels que l'opération d'éducation aux médias " Ouvrir Mon Quotidien " et " Journalistes en classe ".**

Le GT est composé de membres issus d'organismes tels que la RTBF, LA PRESSE.be, l'AJP, le CSA, les médias de proximité, la Fédération Infor Jeunes, le Service Général de l'Inspection, Média Animation, etc.

Chaque année, le CSEM émet un avis motivé en vertu du décret du 31 mars 2004 relatif aux aides attribuées à la presse quotidienne écrite francophone et au développement d'initiatives en milieu scolaire. Dans un premier temps, LA PRESSE.be introduit auprès du centre d'aide à la presse une demande en vue de bénéficier de l'aide accordée par le Gouvernement. A la suite de cela, sur la base du travail du GT, le CSEM est invité à remettre un avis quant à la qualité du projet dans un délai d'un mois. Cet avis est ensuite transmis au Gouvernement qui décide de l'aide à octroyer.

En 2024, le CSEM a remis un avis favorable avec quelques points d'attention :

- Garder en tête la nécessité de développer " OMQ numérique " pour l'enseignement fondamental, dans la mesure où les enjeux et le développement des usages numériques des enfants en matière d'actualité concernent également ce niveau d'enseignement ;
- veiller à mettre en place une évaluation et poursuivre le suivi d'OMQ numérique en collaboration avec le GT médias d'information ;
- continuer d'impliquer d'autres médias dans le processus, particulièrement les médias de proximité et la RTBF, dans le soutien et la mise en œuvre de l'opération notamment pour l'extension du dossier pédagogique d'OMQ numérique.

Les membres ont également contribué à l'élaboration d'un chemin de fer pour le nouveau Journal de bord " OMQ papier ", qui contient deux versions : une version primaire et secondaire afin d'accompagner les enseignant·e·s inscrit·e·s à cette opération.

Ce GT est coordonné par Jean-Jacques Deleeuw (BX1), assisté de Tatiana Debrabandere et Sébastien Grau (Direction d'appui du CSEM).

## 5.4 GT usages médiatiques

Le GT " usages médiatiques " s'est réuni à 10 reprises au cours de l'année 2024 afin de poursuivre son travail sur la collection " Repères ".

Au vu du développement fulgurant des IA, devenu un des enjeux majeurs de l'éducation aux médias, le GT avait décidé de consacrer l'année 2024 à la **publication d'un nouveau carnet Repères sur la thématique des intelligences artificielles**. Le GT avait également pris la décision d'**actualiser le carnet Repères sur le cyberharcèlement** qui datait de 2018 et qui était devenu un peu obsolète.

Pour chacune des thématiques, des expert·e·s externes sont venu·e·s partager leur expertise et connaissance afin de nous guider dans les orientations à prendre.

Le GT n'ayant pu se réunir avant mai 2024, le carnet Repères sur les intelligences artificielles s'est terminé fin 2024, celui sur le cyberharcèlement se terminera en mars 2025.

Ce GT est coordonné par Claire Berlage (CCOJ/AMJ), assistée d'Aude Lavry (Direction d'appui).

## 5.5 GT audiovisuel

Ce groupe de travail permanent du Conseil, anciennement GT cinéma et images, a pour objet l'**accompagnement de l'opération " Écran large sur tableau noir " ainsi que la réflexion liée à l'éducation à l'image et au cinéma**.

Le GT s'est réuni à trois reprises en 2024 afin de concrétiser son projet, déjà défini en 2023 : créer une publication reprenant diverses activités d'éducation à l'audiovisuel, abordant différents médias autour des enjeux climatiques et des enjeux sociaux qui y sont liés.

Les membres du GT ont également décidé d'avoir une approche plus inclusive des médias liés à l'image; en plus du cinéma et du documentaire, le GT a voulu étendre ses travaux aux séries TV, aux jeux vidéo, à la bande dessinée, au manga, etc.

Pour atteindre cet objectif, une méthodologie spécifique a été mise en place. Les différentes activités d'une publication sont créées les unes après les autres, grâce au travail de deux membres du GT. Chaque activité est ensuite publiée afin de valoriser la publication avec chacun des partenaires représentés dans le GT, avant de réunir et contextualiser l'ensemble des activités dans une seule et même publication, à paraître à la fin de l'année 2025.

Ainsi, une première activité sur l'évolution du traitement médiatique du *Transperceneige* (voir chap. 4 : " Transperceneige : analyser et transposer un récit médiatique dans ses différentes adaptations ") a déjà été publiée. Les autres activités, réalisées en collaboration avec le CFA asbl, Les Grignoux et Média Animation, sont en cours d'écriture.

Ce GT est coordonné par Sylvain Gressier (CCOJ) assisté de Sébastien Grau (Direction d'appui).

## 5.6 GT parentalité

Créé en 2023 afin de répondre à l'action 3.3.3 du plan EAM, " Sensibiliser les parents ", le CSEM a réuni ce GT à 4 reprises en 2024.

Pour rappel, ce GT réunit des acteurs d'horizons variés, issus de différents organismes impliqués ou intéressés par les questions relatives à la parentalité en lien avec l'éducation aux médias : Bibliothèques sans frontières, Le CAF, Child Focus, La FAPEO, Les Grignoux, la Ligue des familles, Média Animation, La RTBF, l'UCLouvain, l'UNamur, Yapaka, l'UFAPEC, l'ONE, etc.

L'objectif de ce GT, défini collectivement par ses membres, est d'échanger sur des thématiques liées à la parentalité en lien avec l'éducation aux médias. Les membres sont invités à amener des ressources qu'ils veulent présenter ou partager. Tous les deux mois, une réunion du GT est organisée et, entre chaque réunion, une newsletter liée à l'actualité (ressources, publications, événements) de l'éducation aux médias en lien avec la thématique de la parentalité est envoyée.

Ce GT est coordonné par Emilie Dupuis (Direction d'Appui).

# chapitre 6

## organisation, fonctionnement et budget du **CSEM**



## 6.1 Organisation et fonctionnement du CSEM

### 6.1.1. La composition du Conseil

**Le Conseil est composé d'une cinquantaine de membres effectif·ve·s et de leurs suppléant·e·s :**

- des expert·e·s en éducation aux médias (universités et hautes écoles) ;
- des représentant·e·s de l'Association des Journalistes Professionnels (AJP) et de l'Alliance des Médias, La PRESSE.be ;
- des représentant·e·s issu·e·s du secteur de la radio et de la télévision, notamment la RTBF ;
- un·e représentant·e de PointCulture ;
- un·e représentant·e du secteur du cinéma ;
- un·e représentant·e du secteur des nouvelles technologies de l'information ;
- des délégué·e·s des services de l'Inspection des différents niveaux d'enseignement ;
- un·e représentant·e de l'Administration générale de l'Enseignement ;
- des représentant·e·s des pouvoirs organisateurs de l'enseignement ;
- des représentant·e·s des principales organisations syndicales ;
- des représentant·e·s des principales organisations de parents actives dans l'enseignement ;
- des représentant·e·s du Conseil de la Jeunesse, de la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ), de la Commission Consultative des Maisons et Centres de Jeunes (CCMCJ) ;

- un·e représentant·e du Conseil de l'Éducation permanente ;
- un·e représentant·e du Conseil supérieur de l'Audiovisuel ;
- des représentant·e·s des trois centres de ressources ;
- un·e représentant·e du Secrétaire général du Ministère de la F.W.B.

Ils·elles siègent pour une durée de 5 ans (2021-2025). Leurs mandats s'est cependant arrêté au 31 décembre 2024, avec l'abrogation du décret de 2008 et son remplacement par le nouveau décret dès janvier 2025. [La composition du conseil est consultable sur le site du CSEM.](#)

### 6.1.2. Un bureau et une Direction d'appui

#### Le bureau du Conseil

Le bureau est composé du Président, Paul De Theux et de Patrick Verniers, depuis la démission de la Vice-Présidente Hadja Lahbib, appelée à de nouvelles fonctions au niveau Fédéral en 2022. Dans la perspective de la mise en œuvre du nouveau décret en janvier 2025 (voir 2.2), il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

### La Direction d'appui

La Direction d'appui du Conseil supérieur soutient et initie des actions, partenariats et projets d'éducation aux médias sur la base des missions et orientations du Conseil supérieur. Il assure l'opérationnalisation des travaux du Conseil et contribue à la transversalité entre les différents services du Ministère.

En 2024, la Direction d'appui du CSEM était composée de 8 collaborateur·rice·s :

- Patrick Verniers – Directeur
- Laurent Abraham – Assistant
- Emilie Dupuis – Chargée de mission issue de l'enseignement fondamental
- Tatiana Debrabandere – Chargée de projets
- Corine Dufour – Première Assistante
- Sébastien Grau – Chargé de mission issu de l'enseignement secondaire
- Aude Lavry – Chargée de communication
- Catherine Soudon – Chargée de mission issue de l'enseignement secondaire (jusqu'en mars 2024)
- Damien Haenecour, Chargé de mission issu de l'enseignement secondaire (depuis septembre 2024)

### 6.1.3. Réunions plénières

En 2024, le conseil s'est réuni à **8 reprises** : les 14/02 (en présentiel), 28/03, 23/05, 25/06, 29/08, 25/09, 05/11, 11/12 (en présentiel).



## 6.2 Les avis du conseil

Le décret prévoit que le Conseil supérieur peut formuler, d'initiative ou à la demande du Gouvernement ou des Ministres, tout avis en matière d'éducation aux médias. Ces avis sont également publiés sur le [site web](#) du CSEM.

En 2024, le conseil a remis les avis suivants :

### Carte blanche du CSEM : " Pour l'EAM, 40 centimes ne suffiront pas ! " (04.04.2024)

En sa séance du 28 mars 2024, le CSEM a approuvé une carte blanche intitulée " [Pour l'éducation aux médias, 40 centimes ne suffiront pas](#) ". Elle avait pour objectif d'interpeller le Gouvernement et le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles lorsque le projet de décret " éducation aux médias " était en cours d'examen au Parlement.

*" Si la volonté politique exprimée par le décret veut être à la hauteur des enjeux, celui-ci doit être accompagné des moyens nécessaires à sa mise en œuvre. La vie démocratique est profondément influencée par les médias et les discours qu'ils véhiculent. L'éducation aux médias est une des formes essentielles de l'éducation à la citoyenneté. Elle est indispensable à la survie de nos démocraties et doit être en capacité de les soutenir au moment où elles sont mises en danger ".*

### Avis n°58 du CSEM concernant l'aide à la presse (23.05.2024)

[Avis remis dans le cadre du décret du 31 mars 2004](#) relatif aux aides attribuées à la presse quotidienne écrite francophone et au développement d'initiatives de la presse quotidienne écrite francophone en milieu scolaire.

### Mémorandum du CSEM en vue des élections (23.05.2024)

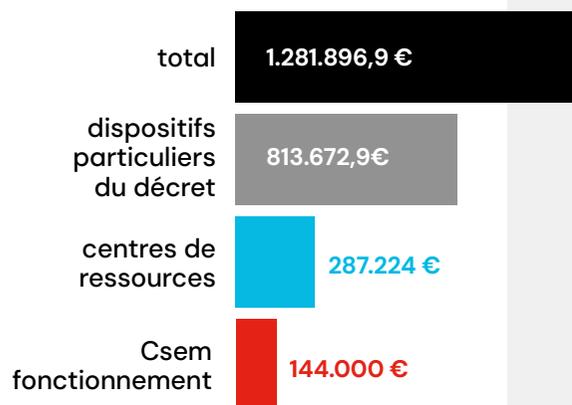
Intitulé " [Pour une politique d'éducation aux médias dynamique et durable](#) ", le CSEM a adressé au monde politique un ensemble de recommandations organisées autour de 3 axes prioritaires :

- Un prolongement du plan d'action du Gouvernement mais recentré sur **3 orientations principales** :
  - La première concerne l'enseignement où le Conseil insiste sur la mise en valeur de l'éducation aux médias dans les référentiels et sa mise en œuvre réelle.
  - L'importance de la formation initiale des enseignant.e.s et de la formation continue, mais aussi de l'éducation aux médias tout au long de la vie et les enjeux qui concernent la lutte contre les inégalités et le soutien à la parentalité. Le nécessaire renforcement de l'EAM dans le secteur jeunesse y est également abordé.
  - Le soutien à la recherche et aux enquêtes sur les usages médiatiques des jeunes ainsi que les enjeux internationaux qui sont insuffisamment pris en compte.

## 6.3 Comptes et budgets

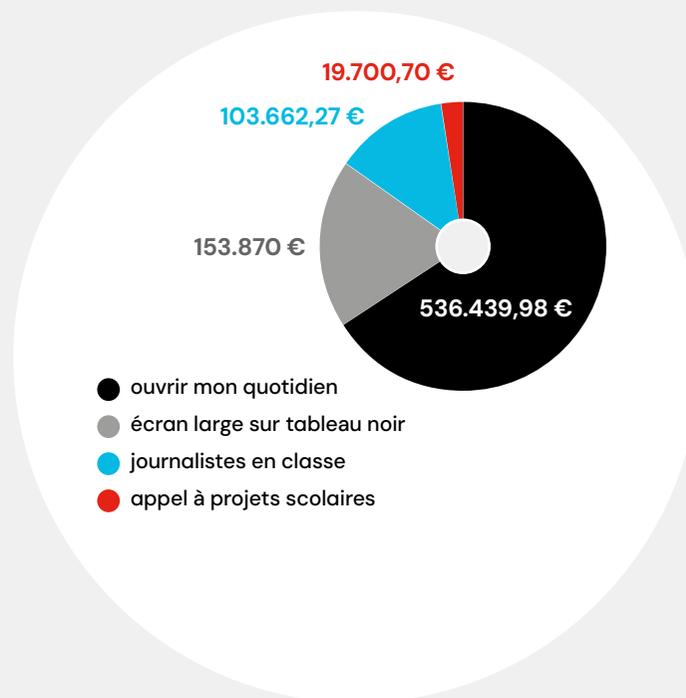
### 6.3.1. Le budget des opérations prévues par le Décret

Le budget total pour l'année 2024 est de 1.281.896,9 € répartis comme suit :



Pour la première fois depuis 2008, les montants dévolus aux dispositifs particuliers du Décret ainsi que les subventions attribuées aux centres de ressources du CSEM ont fait l'objet d'une indexation en 2024.

Le budget 2024 des opérations (dispositifs particuliers du Décret) se répartit comme suit :



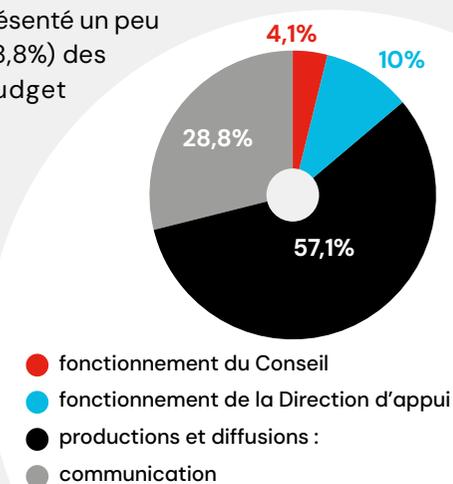
### 6.3.2. Le budget de fonctionnement du Conseil

En 2024, les frais de fonctionnement du Conseil ont représenté 4,1% des dépenses.

Les frais de fonctionnement de la Direction d'appui ont représenté quant à eux 10% du montant total des dépenses.

A l'instar des années précédentes, les frais liés aux productions et diffusions représentent cette année encore la part la plus importante des dépenses (57,1%). Dans cette catégorie budgétaire, les deux dépenses les plus importantes concernent la mission d'accompagnement " UX/UI Design " pour la refonte du site web du CSEM pour un montant total de 34.557,60 € ainsi que les mises en page et (ré)impressions d'outils pédagogiques, avec 25.577,80 € dépensés.

Enfin, les dépenses liées à la communication ont représenté un peu plus du quart (28,8%) des dépenses du budget en 2024.



DO11 AB12.02.19 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CSEM – BILAN BUDGÉTAIRE – EXERCICE 2023	PRÉVISIONS	DÉPENSES
<b>FONCTIONNEMENT DU CONSEIL</b>	<b>7.200,00 €</b>	<b>5.974,40 €</b>
Frais d'accueil pour les réunions	3.500,00 €	3.149,40 €
Jetons de présence des ayants-droits	2.700,00 €	2.725,00 €
Divers Conseil	1.000,00 €	0,00 €
<b>FONCTIONNEMENT DE LA DIRECTION D'APPUI (SECRÉTARIAT)</b>	<b>14.300,00 €</b>	<b>14.275,02 €</b>
Frais de déplacement des chargés de mission	4.500,00 €	8.919,75 €
Frais de missions de services	4.500,00 €	583,14 €
Divers secrétariat	5.300,00 €	4.772,13 €
<b>PRODUCTIONS &amp; DIFFUSIONS</b>	<b>70.000,00 €</b>	<b>81.704,69 €</b>
<b>Site web</b>		
Divers (transfert du site web vers l'ETNIC)	1.000,00 €	1.089,00 €
Développement UX Design site web 2025 (marché public cadre MCFWB)	20.000,00 €	34.557,60 €
<b>Engagement d'experts</b>		
Collection <i>Repères</i> (2 dossiers) – experts	6.000,00 €	2.499,86 €
Prix du Mémoire & du TFE	2.000,00 €	3.000,00 €
<b>Production d'outils pédagogiques</b>		
Réalisation, mise en page et (ré)impression d'outils pédagogiques	15.000,00 €	25.577,80 €
<b>Initiatives mise en œuvre du plan " éducation aux médias "</b>		
Rencontres des professionnels de l'éducation aux médias 2024	3.500,00 €	3.512,92 €
Campagne de sensibilisation des communes	10.000,00 €	0,00 €

DO11 AB12.02.19 – BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CSEM – BILAN BUDGÉTAIRE – EXERCICE 2023	PRÉVISIONS	DÉPENSES
<b>Projets en partenariats</b>		
BETTERNET et #Generation2024	4.000,00 €	2.893,30 €
EDMO Belux, Questions vives, etc.	1.000,00 €	1.916,82 €
Conférence présidence belge (MLM) et Association internationale	7.500,00 €	6.757,39 €
<b>Communication</b>		
Salon SETT	7.500,00 €	8.225,77 €
Lettre d'information (Mailchimp)	1.000,00 €	1.387,89 €
Communication et initiatives dans le cadre de la semaine de l'éducation aux médias	30.000,00 €	24.999,32 €
Divers supports de communication	1.000,00 €	0,00 €
Nouvelle identité visuelle	13.000,00 €	6.655,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>144.000,00 €</b>	<b>143.222,09 €</b>

### 6.3.3 Le budget de mise en œuvre du Plan " éducation aux médias "

**La mise en œuvre du plan " éducation aux médias " par le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été doté pour l'année 2024 d'un budget global de 710.000 €.**

Une partie de ce budget (311.975,95 €) a été utilisée pour assurer le subventionnement de 11 projets sélectionnés par le jury du CSEM dans le cadre de l'appel à projets hors scolaires portant sur les intelligences artificielles (voir 2.3).

Une seconde partie de ce budget a permis de subventionner les projets sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets d'activités de la Semaine de l'édu-

cation aux médias. Un montant de 59.642,60 € a été réparti en subventions aux 12 bénéficiaires lauréats de cet appel à activités (voir 2.4).

La dernière partie de ce budget a été consacrée au financement du pilote 2024 de l'opération " Ouvrir mon quotidien numérique ", pour un montant de 150.000 € (voir 3.1.3).

Par ailleurs, un montant de 180.000 € destiné à financer un projet d'évaluation de la politique publique d'éducation aux médias n'a pu être utilisé suite à un problème technique dans l'attribution de marché.

**Rédaction :**

Laurent Abraham,  
Tatiana Debrabandere,  
Corine Dufour, Sébastien Grau,  
Damien Haenecour, Aude Lavry,  
Patrick Verniers.

**Conseil supérieur de l'éducation aux médias**

Espace 27 septembre  
Boulevard Léopold II, 44, 6E630  
1080 Bruxelles  
E-mail : [csem@cfwb.be](mailto:csem@cfwb.be)  
[www.csem.be](http://www.csem.be)